BULLETIN MUNICIPAL

2009

# COMMUNE DE SAMUELGAT Puy-de-Dôme





# Commune en chiffres

Code postal : 63720

Population: 713 habitants (recensement 2005)

Superficie: 1537 hectares.



# LE MOT DU MAIRE

Une année difficile se termine, je pense surtout à ceux qui sont à la recherche d'un emploi et qui sont directement concernés par cette crise qui a du mal à s'estomper.

Les finances de notre commune sont saines, mais soyons prudents car nous sommes encore dans l'incertitude des retombées de la taxe professionnelle dans les années qui viennent.

Malgré cela, 2009 a été une année de travaux.

L'aménagement des ateliers municipaux est terminé, et la caserne des pompiers qui est financée par le SDIS est en cours d'achèvement.

Les travaux de voirie de la rue des Vallots de Champeyroux sont eux aussi pratiquement terminés.

L'assainissement du village de Tyrande vient de commencer et sera opérationnel à la fin du premier semestre 2010.

Vous trouverez dans les pages suivantes le programme de travaux (hors assainissement) pour les trois années à venir.

2010 verra aussi l'ouverture d'une bibliothèque dans l'ancienne école de Saint-Ignat jouxtant la mairie.

L'année 2009 a vu l'arrivée de Françoise Serre au poste de secrétariat de mairie en remplacement de Jacqueline Simondet ayant fait valoir ses droits à la retraite. Les horaires d'ouverture du secrétariat ont été modifiés.

Le personnel de l'école a été renforcé avec l'arrivée d'Hélène Monnet effectuant quelques heures par semaine et Alice De-Britos ayant un contrat en remplacement d'un agent titulaire. Sans oublier Jean-Luc Grand qui a effectué un contrat CAE de 6 mois pendant la période d'été.

Merci à l'équipe municipale qui m'entoure, et où chacun donne de son temps pour mener à bien chaque réalisation, et étudier chaque dossier dans des domaines très variés.

De gros dossiers se présentent à nous pour les années qui viennent, mais nous saurons traiter chacun d'entre eux.

Merci aussi aux nombreux bénévoles (sapeurs-pompiers, milieu associatif) qui oeuvrent pour la sécurité et l'animation de la commune.

L'équipe municipale, le personnel communal, et l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale se joignent à moi pour vous transmettre à vous ainsi que vos proches les voeux les meilleurs pour l'année qui se présente.

Votre maire Philippe Cartailler

# CONSEIL MUNICIPAL

### Maire

Philippe Cartailler Champeyroux

Le maire étant le Président de droit de toutes les commissions.

### 1º Adjoint Elie Malval Champeyroux

- Commission des travaux
- Ouverture des plis et appels d'offres
- Syndicat électrique
- Impôts Directs
- Sécurité

### 2° Adjoint

Jean-Claude Seguin Villeneuve-l'Abbé

- Commission des travaux
- Ouverture des plis et appels d'offres
- Environnement
- SBA
- Rive droite de La Morge
- SIEAP de Basse Limagne
- Impôts Directs

### 3° Adjoint

Jean-Pierre Bellan Tyrande

- École Publique
- Environnement
- EPF-SMAF
- Syndicat informatique
- Impôts Directs

### 4° Adjoint

Marie-Laure Redon Buxerolles

- Communication
- CCAS
- Impôts Directs
- Bibliothèque

### Carine Alexandre Buxerolles

- CCAS
- École Publique
- Environnement

### François Boileau Saint-Ignat

- Communication
- CCAS
- DSP
- Mission locale

### Lionel Boulon Champeyroux

- École Publique
- Environnement
- Sécurité

### Jean-Marc Courbet Champeyroux

- Communauté de Communes
- Commissions des travaux
- Ouverture des plis et appels d'offres
- DSP

### Corinne Dru Saint-Ignat

- Communication
- Budget
- Comité des fêtes

### Jérôme Duissard Villeneuve-l'Abbé

- CCAS
- Environnement
- Comité des fêtes
- SIEAP de Basse Limagne

### Christophe Duval Champeyroux

- Budget
- CCAS
- Sécurité

### Jean-Paul Hermille Champeyroux

- CCAS
- Environnement

### Colette Nouhen Tyrande

- Communication
- Budget
- DSP
- Impôts Directs
- Sécurité

### Cécile Perrin Villeneuve-l'Abbé

- Budget
- École Publique
- Collège de Maringues

### Permanence des élus

Le maire et un de ses adjoints assurent une permanence à chaque ouverture de la mairie.

# **NOUVELLE EMBAUCHE**

### Le nouveau personnel communal

Suite au souhait de départ en retraite en fin d'année émis par Madame Simondet, une commission a été constituée afin de préparer l'embauche d'une nouvelle personne au poste de secrétaire de mairie.

La commission a finalement retenu la candidature de Madame Serre Françoise qui a pris ses fonctions de secrétaire de mairie le 7 septembre. A cette occasion, les horaires d'ouverture au public ont été modifiés :

- lundi de 15h à 17h
- mercredi de 10h à 12h30
- jeudi de 15h à 18h30
- le 1er samedi du mois de 10h à 12h

Madame Serre a fait preuve d'une grande adaptabilité dont nous la remercions. Nous lui souhaitons bienvenue à la Mairie de Saint Ignat et un grand épanouissement dans son poste.



Afin de répondre à une hausse des effectifs à l'école de Champeyroux et par conséquent de la charge de travail à la cantine et à la garderie, Mme Monnet Hélène a été embauchée pour réaliser un minimum de 10 heures hebdomadaires.

Mme de Brito Alice, par le biais de contrats renouvelables périodiquement, assure toujours le remplacement d'une titulaire en arrêt de travail.



Durant 6 mois (d'avril à septembre), Jean-Luc Grand a travaillé au sein de la commune de Saint Ignat dans le cadre d'une convention de Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE). Pendant cette période, il a secondé les employés communaux dans différents travaux (tonte, plantation, peinture...).



# UNE ANNÉE DE VIE COMMUNALE À TRAVERS LES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunit le dernier vendredi de chaque mois en session ordinaire pour étudier les dossiers à l'ordre du jour. Le compte-rendu de chaque réunion paraît dans la presse (La Montagne). Les réunions du conseil municipal sont des réunions publiques ouvertes à tous.

### Réunion du conseil municipal du 27 novembre 2008

### Les dossiers du Conseil Municipal

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 28 novembre 2008 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailler.

# ÉTUDE DES DEVIS POUR LE REMPLACEMENT DES PORTES DE LA SALLE DE « TYRANDE »

Il est prévu de remplacer la porte d'entrée et les deux portes latérales de la salle des fêtes de Tyrande. Pour cela, deux devis ont été établis. Dans les deux cas, il a été demandé des portes isolantes, sans vitrage, en aluminium, munies de barre de sécurité et équipées de serrure 3 points.

Le 1 er devis présenté prévoit un montant de 5 600  $\epsilon$  HT et le 2e un montant de 6 600  $\epsilon$  HT.

Le 1 er devis, proposé par l'entreprise « Bâti alu » (de St Bonnet-près-Riom) se révélant le moins disant, a été retenu à l'unanimité des membres présents.

### ETUDE DES DEVIS POUR L'ACQUISITION D'UN ORDINATEUR

Afin d'équiper la salle en partie dédiée aux archives d'un outil informatique, l'achat d'un ordinateur et d'un rooter (pour la connexion à Internet et l'utilisation du copieur en mode sans fil) sont prévus. Deux entreprises consultées ont fourni des devis. Celui de l'entreprise « Limagne informatique » (de Surat) se révélant le mieux disant a été retenu à l'unanimité des membres présents.

### TARIF DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal ont décidé d'augmenter le prix des concessions du cimetière communal de St Ignat. A partir du 1 er janvier 2009, le coût d'une concession simple  $(2,50~\text{m}^2)$  s'élèvera à 75~€ (au lieu de 50~€) et celui d'une concession double  $(5~\text{m}^2)$  s'élèvera à 150~€ (au lieu de 75~€). A ces sommes, s'ajoutent toujours les droits d'enregistrement. Il est rappelé que les concessions sont la propriété de la famille à perpétuité.

Il a également été discuté de l'éventuelle construction d'un columbarium. Des devis vont être demandés auprès d'entreprises qualifiées.

### TARIF DES SALLES COMMUNALES ET DU BARNUM.

Après en avoir délibéré, l'augmentation du prix de la location de la salle polyvalente de St Ignat a été votée à l'unanimité des membres présents. Il sera désormais de 200  $\epsilon$  (au lieu de 150  $\epsilon$ ), le coût de la caution s'élèvera également à 200  $\epsilon$ .

Le prix de la location des autres salles et du barnum reste inchangé.

### RESPONSABLE DE LA « SONO » DE LA SALLE POLYVALENTE

Jean-Pierre Bellan est l'actuel responsable de la sono de la salle de St Ignat. Il partagera désormais ce poste avec François Boileau.

### QUESTIONS DIVERSES:

- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé de transférer au SIEG la compétence relative au développement, au renouvellement et à l'entretien des installations et réseaux d'éclairage public.
- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a voté à l'unanimité des écritures comptables de régularisation.
- Comme les autres collectivités membres de la « Communauté de Communes Limagne d'Ennezat », la commune de St Ignat est confrontée aux difficultés inhérentes à l'absence d'entretien (sauf ponctuel) des émissaires de la Morge certes à usage agricole mais aussi aux fonctionnalités biologiques reconnues. Il en va de même concernant leurs lits et leurs rives.

Leur remise en état est une action qui s'inscrit dans la thématique des rivières et est une réponse appropriée au retour de leur bon état écologique.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide de demander à M. Cozilis, Cabinet d'études CE2E-Eau Espace Environnement d'inscrire les travaux d'entretien.

- Les membres de l'atelier « bibliothèque » de la Communauté de communes, lors de leur dernière réunion, ont rencontré la coordinatrice des bibliothèques communautaires. Mlle Béal a pour mission d'aider à la création de points lecture dans les communes qui n'en disposent pas encore. La commune de St Ignat s'est inscrite dans le projet et souhaite en ouvrir un d'ici 2010-2011.
- La commune étant adhérente au CNAS (Comité National d'Action Sociale pour le personnel) a désigné, sur la base du volontariat, François Boileau comme délégué.

### Réunion du conseil municipal du 15 janvier 2009

### Choix du Bureau d'Etude pour l'aménagement de la rue des Vallots

Le Conseil municipal s'est réuni jeudi 15 janvier 2009 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailler.

Absents excusés: M. Bellan Jean-Pierre et Mlle Perrin Cécile

# CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES VALLOTS

Après l'accord du SIEG pour sa participation à l'enfouissement des réseaux basse et moyenne tension, restait la constitution du dossier concernant la voirie, les bordures de trottoir et la prolongation du réseau d'assainissement, une maîtrise d'œuvre a été demandée auprès de trois bureaux d'étude :

- BISIO propose un relevé topographique pour un coût de 1 750 € et des honoraires s'élevant à 7 % du montant des travaux.
- SERCA : relevé topographique pour un coût de 2 000  $\epsilon$  et honoraires s'élevant à 6,5 % du montant des travaux.
- BGN : relevé topographique pour un coût de 1 450 € et honoraires s'élevant à 6 % du montant des travaux.

Le devis de l'entreprise BGN, se révélant le moins disant, a été retenu à l'unanimité des membres présents.

### CONVENTION DE PRESTATION DE CONTRÔLE DES POTEAUX D'INCENDIE AVEC LA SEMERAP

Les points d'eau, servant à lutter contre les incendies, doivent être maintenus en bon état, être accessibles, adaptés et permettre la défense. Un contrôle annuel doit au minimum être réalisé.

Pour cela, le SDIS demande aux Municipalités de passer un contrat avec la société concessionnaire de distribution d'eau, la SEMERAP, en ce qui nous concerne.

Le montant de cette prestation s'élève à 37, 50  $\epsilon$  par poteau ou bouche pour un contrôle annuel.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal ont donné leur accord pour signer une convention avec l'entreprise SEMERAP.

### TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE OPTIONNELLE ECLAIRAGE PUBLIC AU S.I.E.G.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide le transfert au SIEG de la compétence relative au renouvellement et à l'entretien des installations et des réseaux d'éclairage public sur le domaine public et communal.

Auparavant, l'entreprise Domas se déplaçait 2 à 3 fois par an pour changer les ampoules défectueuses.

Désormais, un contrat d'entretien préventif sera souscrit. La cotisation s'élève à  $3.565,50~\epsilon$ . L'entretien comprend le remplacement des ampoules pour des lampes basse consommation dans un délai de 3 ans, il représente un coût de  $1.498,20~\epsilon$  auquel s'ajoute celui de la pose et dépose des illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année pour un montant de  $1.660,43~\epsilon$ .

### <u>DEVIS PLANTATION DU CHÊNE, PLACE DE VILLENEUVE-</u> L'ABBÉ

Un second chêne va être planté Place du vieux chêne à Villeneuve l'Abbé.

L'entreprise Bargoin assurera cette tâche.

Il a été choisi un chêne commun d'une circonférence de 14/16 cm et d'une hauteur d'environ 3 m 50, pour un montant de  $287,04 \in TTC$ .

### MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DE LA MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Le schéma directeur d'assainissement a été mis à jour par la

société Egis-eau qui a fourni à la commune un dossier dans lequel apparaissent les réseaux existants et les éventuelles prolongations.

Ce dossier sera soumis à enquête publique.

D'autre part le dossier de demande de subvention pour la construction de la station d'épuration de Tyrande va être déposé au Conseil général. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 450 000 €.

### STATION D'ÉPURATION DE VILLENEUVE L'ABBÉ

Cette station a été construite il y a 8 ans. Depuis quelques temps des dysfonctionnements manifestes ont été repérés. Des réunions avec les acteurs concernés (Conseil municipal, SEMERAP, Egiseau et SADE) et une étude de terrain ont permis d'en comprendre les raisons.

La SEMERAP a accepté de prendre à sa charge la rénovation de cette station afin d'en assurer un bon fonctionnement. Des travaux qui doivent durer une dizaine de jours ont commencé le 19/01/09.

D'autre part la gestion par satellite des pompes de refoulement va permettre d'éviter les envois simultanés vers une même station et ainsi éliminer les risques d'engorgement.

### QUESTIONS DIVERSES

- Une saturation du réseau téléphonique a été constatée à Saint Ignat suite à une demande de raccordement d'un habitant. Le branchement de l'ADSL est désormais impossible. M. le Maire a contacté un responsable de la société France Telecom qui doit faire le nécessaire.
- Il est rappelé que le matériel (tables et chaises) ne doit pas quitter sa salle d'attribution. Toutefois le prêt à titre gratuit est toujours possible si une demande préalable est faite auprès du responsable de salle.
- Suite à la demande d'Elie Malval, Christophe Duval le remplacera au CCAS.

Il a été demandé que le secrétariat de Mairie soit fermé au plus tard à 20h00 ainsi que les week-ends.

- Les commissions sécurité et environnement se réuniront en mars
- Un paysagiste s'est proposé pour offrir ses conseils en matière de fleurissement.

### Réunion du conseil municipal du 27 février 2009

### Vote des Comptes Administratifs et de Gestion 2008

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 27 février 2009 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailler.

### VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2008 :

A l'unanimité, le Conseil municipal a approuvé le compte administratif de la commune.

Le budget du C.C.A.S fait apparaître en fonctionnement des dépenses de 4 719, 92  $\epsilon$  et les recettes de 4 220, 03  $\epsilon$  (avec un report de l'exercice de 2007 de 5 426, 87 $\epsilon$ ).

En investissement, aucune dépense et aucune recette n'ont été réalisées.

### VOTE DES COMPTES DE GESTION 2008 :

A l'unanimité, le Conseil municipal a approuvé le compte de gestion 2008.

La réalisation de l'exercice 2008 du budget communal fait apparaître, en fonctionnement, des dépenses s'élevant à 432 044, 24  $\epsilon$  et des recettes à 643 940,42  $\epsilon$  (soit un excédent de 211 896, 18  $\epsilon$ ); en investissement, des dépenses s'élevant à 91 320  $\epsilon$  et les recettes à 315 148, 16  $\epsilon$  (soit un excédent de 223 828, 16  $\epsilon$ ).

La réalisation de l'exercice 2008 du budget assainissement fait apparaître, en fonctionnement, des dépenses s'élevant à 101 089, 40  $\epsilon$  et les recettes à 101 093, 41  $\epsilon$  (soit un excédent de 4, 01  $\epsilon$ ); en investissement, des dépenses s'élevant à 113 647, 38  $\epsilon$  et des recettes à 349 525,75  $\epsilon$  (soit un excédent de 235 878, 37  $\epsilon$ ).

### ADHÉSION DE NOUVEAUX MEMBRES À L'EPF - SMAF

Après délibération, les membres du conseil donnent, leur accord à l'unanimité, à l'adhésion des communes de Anglands de Salers, Grandrif, St Bonnet le Bourg, St Martin des Olmes, Ste Catherine du Fraisse, Varennes sur Usson et Virlet à l'établissement public précité.

L'établissement public foncier comptera alors :

- 434 communes
- Région Auvergne
- Département du Puy de Dôme
- 55 établissements publics de coopération intercommunale
- 5 organismes socio-économiques associatifs

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Deux associations ont demandé le versement de subventions exceptionnelles par la commune en raison d'événements particuliers.

Il s'agit du Comité des fêtes qui célèbre en 2009 ses 25 années d'existence et les 15 ans de la fête de l'ortie. Pour cette occasion, cette dernière se déroulera sur deux jours avec de nombreuses animations dont le tir d'un feu d'artifices.

Cette demande a été jugée totalement recevable par l'ensemble des conseillers. Le Comité des fêtes recevra donc, exceptionnellement pour l'année 2009, une subvention de 1 000  $\epsilon$ .

La deuxième association ayant fait cette demande est l'Entente de Football Champeyroux, Surat, les Martres sur Morge. Elle fête cette année le 50e anniversaire de sa création. La célébration de cet événement entraînera des dépenses estimées à 7 800 €. La subvention de la Commune s'élèvera donc à 1 000 € pour l'année 2009.

L'Association de Défense des Propriétaires de Saint Ignat (ADPSI) a renouvelé sa demande de subvention.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil ont conclu que pour être subventionnée, une association devait avoir une utilité publique (organisation de festivités, de manifestations sportives ou culturelles, participation à la vie de la commune). Ne connaissant pas les statuts de l'association précitée, les conseillers n'ont pu juger de la recevabilité de la demande. Par conséquent, un courrier a été envoyé à son président, demandant qu'un membre vienne présenter les activités prévues pour l'année 2009.

### SCHÉMA ÉQUEN (DÉLIBÉRATION ZDE)

Deux réunions publiques ont été organisées afin de présenter le projet de Zone de Développement Eolien (ZDE).

Afin d'implanter des éoliennes sur un territoire, la création d'une ZDE est nécessaire.

Les 5 Communautés de Communes concernées (Limagne d'Ennezat, Limagne Nord, Limagne Bords d'Allier, Coteaux de Randan, et Riom Communauté) ont commandé une étude à deux bureaux (Confluences et Ginger).

Trois schémas ont été proposés. La commune de Saint Ignat est citée dans l'un d'eux.

Après en avoir délibéré, 13 conseillers ont donné un avis favorable au schéma éolien, 1 conseiller a donné un avis défavorable et 1 conseiller s'est abstenu.

### DEVIS COLUMBARIUM

Suite à la décision d'installer un columbarium au sein du cimetière de Saint Ignat, des devis ont été demandés.

L'entreprise de Pompes funèbres Boiteux en a proposé 3, réalisés auprès de ses fournisseurs :

Devis 1 : Columbarium 6 cases (1 case représentant 3 places) pour un montant de 9 892,  $12 \in TTC$ 

Devis 2 : Columbarium octogonal (8 cases) pour un montant de 9 394, 58  $\epsilon$  TTC.

Devis 3 : Columbarium triangulaire (6 cases) présentant l'avantage d'être modulable pour un montant de 6.456,  $0.1 \in TTC$ .

Les 3 propositions ont été étudiées, cependant d'autres modèles vont être demandés afin d'affiner le choix final.

### DEVIS RÉPARATION HORLOGE

L'horloge de l'église étant en panne, 2 entreprises spécialisées dans la réparation des systèmes campanaires ont été contactées : 1) Entreprise Hims (Saint Etienne 42) : remise en état des cloches, du cadran et de l'horloge mère, fournitures et main d'œuvre pour un montant de 750 € HT.

2) La SARL Chomel – Heur'Tech (de Chemilly 03) propose un devis en 3 formules :

a) réparation de la minuterie électrique, réglage du tintement électromagnétique, main d'œuvre et déplacement pour un montant de 962  $\epsilon$  HT

b) travaux de mise en conformité (coffret de sécurité, câbles, horloge mère électrique) pour un montant de 2 510  $\epsilon$ 

c) contrat d'entretien correspondant à un abonnement annuel de 190  $\epsilon$ .

Le devis de l'entreprise Hims se révélant le moins disant a été retenu à l'unanimité des membres présents.

### QUESTIONS DIVERSES:

• Les membres de la commission environnement ont rencontré M Boisson, horticulteur et membre du jury des villages fleuris, qui leur a prodigué des conseils en matière de fleurissement.

Deux propositions ont été retenues : la pose de suspension sur candélabres et la réalisation d'un parterre fleuri.

La commission se réunira prochainement pour affiner le projet.

 Les membres du Conseil municipal se retrouveront samedi 14 mars au matin afin de planter des peupliers dans un terrain communal situé à Villeneuve l'Abbé.

46 peupliers ont été commandés pour un montant de 8,40  $\epsilon$  l'unité.

- Le Maire informe que le Conseil général financera des travaux de réparation du pont du bief à Champeyroux.
- La commune souhaite signer un Contrat d'Accompagnement pour l'Emploi (C.A.E) d'une durée de 6 mois (renouvelable, avec un maximum de 24 mois) avec une personne employée pour seconder les employés communaux (tonte, plantation, peinture...).
   Le temps de travail hebdomadaire s'élèverait à 24 h. Une partie du salaire est financé par l'Etat.

Ce type de contrat s'adresse à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Le pôle emploi s'assure du recrutement.

Une demande va être faite pour une période allant d'avril à septembre.

 Investis d'une mission d'information et de sensibilisation de leurs concitoyens aux questions de défense, les correspondants défense, au sein du Conseil municipal, sont les interlocuteurs privilégiés des autorités militaires au niveau départemental.

Philippe Cartailler, Maire, a été désigné correspondant défense.

• L'entreprise Thave a réalisé les travaux de prolongation des réseaux desservant 2 nouvelles habitations « Impasse des vergers » à Saint Ignat. Le montant de ces travaux comprenant une fouille de 1 mètre de profondeur, la prolongation du réseau séparatif d'assainissement et celle du réseau d'eau potable, l'extension électrique et téléphonique, la pose d'un coffret de réseaux et la réfection de l'impasse s'élève à 17 686, 08  $\epsilon$  TTC à la charge de la commune.

### Réunion du conseil municipal du 29 mars 2009

### Le Conseil vote les budgets

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 27 mars 2009 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailler.

### VOTE DES TAUX DES TAXES 2009 :

Les Conseillers se sont prononcés sur les taux d'imposition 2009 qui resteront inchangés soit 6,41 % pour la taxe d'habitation, 11,94 % pour le foncier bâti et 63,32 % pour le foncier non bâti.

### AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2008

Le conseil municipal a voté à l'unanimité des membres présents l'affectation des résultats de l'exercice 2008.

# VOTES DES BUDGETS 2009 (ASSAINISSEMENT ET COMMUNAL)

Le budget a été examiné poste par poste, conduisant à un vote favorable unanime des membres présents.

Le budget communal est équilibré en fonctionnement à  $1\,140\,343\,\epsilon$  et en investissement à  $508\,180\,\epsilon$ .

Le budget assainissement est équilibré en fonctionnement à 57 402 € et en investissement à 663 266 €.

# CONVENTION DE CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (C.A.E)

Après en avoir délibéré, les membres du conseil ont donné leur accord pour la signature de la convention permettant l'embauche de Jean-Luc Grand en CAE pour une durée de 6 mois (d'avril à septembre) et un temps de travail hebdomadaire de 24 heures.

# CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES SIX LOTS DU MARCHÉ TRAVAUX CONCERNANT LA RESTRUCTURATION DU BÂTIMENT DES ATELIERS COMMUNAUX

La commission appel d'offres et ouverture des plis s'est réunie le 16 mars 2009.

L'étude des devis envoyés par les entreprises concernées a permis de retenir les moins disant :

- Lot n°1 « Démolition gros œuvre charpente et couverture » : Dubosclard : 12 332, 17  $\epsilon$  HT
- Lot n°2 « Structure acier » : GS2A : 12 737, 40 € HT
- Lot n°3 « Menuiserie intérieure » : Sanchez : 6 172, 20 € HT
- Lot n°4 « Plâtrerie » : Unibat : 3 869, 78 € HT
- Lot n°5 « Electricité, chauffage électrique » : MB Elec. : 5286, 68  $\epsilon$  HT
- Lot n°6 « Plomberie sanitaire » : SB Chauffage 4 882, 30  $\epsilon$  HT Soit un total de 45 208, 53  $\epsilon$  HT.

### RETRAIT D'UNE COMMUNE DU SYNDICAT DE BASSE LIMAGNE

La commune d'Espirat souhaite se retirer du Syndicat de Basse Limagne. Ce dernier a donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil ont également accepté ce retrait.

### QUESTIONS DIVERSES:

 Suite au courrier envoyé en date du 2 mars 2009, l'Association de Défense des Propriétaires de Saint Ignat (ADPSI) a souhaité présenter son activité devant le Conseil municipal.

Deux de ses membres ont rappelé que leur objectif est la défense des propriétaires.

L'ensemble du Conseil s'est prononcé, unanimement, contre le versement d'une subvention communale à cette dernière.

 Le dossier concernant la réfection de la rue des Vallots située à Champeyroux, désormais clos, sera déposé au Conseil Général pour procéder à la demande de subvention.

Ces travaux concernent l'enfouissement des réseaux (électrique, téléphonique et la moyenne tension), la prolongation du réseau assainissement, la réfection de la conduite d'eau potable, la réfection de la chaussée et la pause de bordures de trottoir. Le coût total est estimé à 156 886, 45 € HT.

- France Telecom souhaite entreprendre l'enfouissement de ses réseaux à Tyrande. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil ont donné leur accord.
- 2 990, 90 € TTC sont à la charge de la commune.
- Le dossier concernant l'assainissement du village de Tyrande a été déposé au Conseil général.

Une présentation de la station sera proposée aux membres du Conseil municipal.

- François Boileau a assisté à la réunion du syndicat informatique. De nouveaux logiciels utilisés en mairie (budget, cadastre...) sont en cours d'installation. La municipalité de Saintlgnat doit rapidement se prononcer sur une éventuelle acquisition.
- La commission sécurité se réunira le 22 avril 2009 et effectuera un état des lieux des points problématiques de la commune en matière de sécurité routière.
- Le budget du CCAS a été voté le 26 mars 2009. Auparavant alimenté par la location des salles des fêtes, il le sera désormais par le budget communal.
- La directrice de l'école primaire assurera des permanences pour l'inscription des nouveaux élèves le samedi 16 mai 2009 de 8h à 12h et les soirs (sur rendez-vous) de la semaine du 25 au 29 mai.

### Réunion du conseil municipal du 24 avril 2009

Prochainement un columbarium au cimetière de Saint Ignat Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 24 avril 2009 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailler.

### <u>DÉLIBÉRATION S.I.E.G ÉCLAIRAGE PUBLIC DE « VILLENEUVE-</u> L'ABBÉ

Lors du conseil municipal du 26 septembre 2008, il a été voté à l'unanimité des membres présents l'implantation de trois lampadaires et d'un candélabre à Villeneuve-l'Abbé (rue de l'Abbaye, impasse St Abdon, route d'Ennezat et rue Côtes du Lac).

Le S.I.E.G (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz) a fait parvenir, en date du 8 avril 2009, le devis estimatif des travaux envisagés.

Les dépenses s'élèvent à 7 200  $\epsilon$  HT. Le SIEG peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en finançant dans la proportion de 55 % du montant HT et en demandant à la commune une subvention de 45 % de ce montant : soit 7 200  $\epsilon$  x 0,45 = 3 240  $\epsilon$ 

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé de donner suite à cette proposition.

### ETUDE DES DEVIS POUR LE COLUMBARIUM

Des devis de plusieurs sociétés ont été proposés pour le columbarium.

L'entreprise de Pompes Funèbres Boiteux a été retenue pour la réalisation de cette construction. Le Maire clôturera la proposition, sachant que le socle sera réalisé par les employés municipaux.

### ELECTIONS EUROPÉENNES DU 7 JUIN 2009

Le tour de rôle pour la tenue du bureau de votes lors des élections européennes a été établi :

8h00 - 10h30	Philippe Cartailler – Lionel Boulon – Jean-Paul Hermille
10h30 - 13h00	Carine Alexandre – François Boileau – Jean-Març Courbet
13h00 - 15h30	Jean-Pierre Bellan – Jean-Claude Seguin – Jérôme Duissard
15h30 - 18h00	Colette Nouhen – Christophe Duval – Cécile Perrin
18h00 - 20h00	Philippe Cartailler – Corinne Dru – Marie-Laure Redon

### QUESTIONS DIVERSES:

• Commémoration du 8 mai :

La cérémonie commencera par un rassemblement place de la Mairie à 10h00.

Le dépôt de gerbes au monument aux morts sera suivi d'un vin d'honneur offert à l'ensemble de la population.

La musique d'Entraigues « l'Epi d'Or » accompagnera la célébration.

- L'ancien camion des pompiers de la marque « Dodge », propriété de la commune de St Ignat, actuellement en dépôt au garage « Alexandre » à Champeyroux, va prochainement être récupéré.
- Le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand a désigné M.
   Thiallier Gérard, professeur de technologie en retraite et demeurant à Billom, commissaire enquêteur lors de la mise à l'enquête publique du schéma directeur d'assainissement.

Le dossier justificatif sera déposé à la Mairie du lundi 11 mai 2009 au lundi 15 juin 2009. Les horaires de consultation sont les suivants :

- lundi 11 mai de 10h00 à 12h00
- mardi 26 mai de 16h00 à 18h00
- lundi 15 juin de 16h00 à 18h00
- La commission « travaux » se réunira en présence de M.
   Portier, architecte des ateliers communaux, mercredi 29 avril à 17h00.
- La directrice de l'école primaire de Champeyroux assurera des permanences pour l'inscription des nouveaux élèves le samedi 16 mai 2009 de 8h à 12h et les soirs (sur rendez-vous) de la semaine du 25 au 29 mai.

En ce qui concerne la rentrée scolaire 2010, il est souhaitable que les enfants de Surat, nouvellement inscrits, n'ayant pas de frères et sœurs aînés scolarisés à Champeyroux le soit à l'école des Martres sur Morge. En effet, la création d'une 5e classe est prévue pour cette dernière. Il est, par ailleurs, préférable que les effectifs de l'école de Champeyroux restent stabilisés autour de 75 élèves afin de garantir leurs meilleures conditions d'accueil.

• La Municipalité de Saint Ignat organise un nettoyage de printemps samedi 16 mai 2009. A cette occasion, il est prévu de ramasser les déchets le long des chemins communaux.

Le rassemblement aura lieu à 9h00 à la salle de Villeneuvel'Abbé. Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de l'opération.

### Embauche au secrétariat de mairie

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 29 mai 2009 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailler.

### PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE

Dans un premier temps, par le biais de la Communauté de communes, le projet d'aménager l'ancien presbytère en appartements locatifs a été confié à Auvergne Habitat.

Suite à la visite des lieux par M. Roussel, son directeur, le cabinet d'architectes Descoeur a proposé un devis estimatif des travaux pour la réalisation d'appartements sur 3, voire 4 niveaux. Le

chiffrage se révélant trop élevé par rapport au montant des potentiels loyers, l'organisme précité ne souhaite pas donner suite au projet de départ et en propose deux autres moins coûteux:

- tomber le bâtiment et reconstruire dans du neuf à l'identique
- tomber le bâtiment et construire des pavillons

A l'unanimité les membres du Conseil souhaitent que le projet initial soit étudié par un autre organisme. M. le Maire a pris contact avec M. Escure, président de L'Ophis, afin qu'une nouvelle étude soit réalisée.

### DEVIS POUR LE PLAN D'ÉVACUATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Il doit être affiché dans les lieux publiques un plan sur lequel sont illustrés les éléments nécessaires à l'évacuation des personnes. M. Jean-Pierre Bellan présente différents devis.

Le moins disant, celui de l'entreprise « sicli », a été retenu à l'unanimité des membres présents. Le coût du plan et des mesures servant à le réaliser s'élèvent à  $128 \in HT$  l'unité.

Un panneau signalant le point de rassemblement sera également acheté pour un montant de 76,45  $\epsilon$  HT.

### AMÉNAGEMENT RUE DES VALLOTS

Comme convenu, le dossier de demande de subvention pour l'aménagement de la rue des Vallots a été déposé au Conseil Général.

En raison de la restriction des subventions, à la demande du Président du Conseil Général, Monsieur le Maire a dû rédiger un courrier confirmant que le projet était maintenu et assurant que les travaux débuteraient avant fin 2009.

Le financement a ainsi été accepté.

### SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Suite au souhait de départ en retraite en fin d'année émis par Madame Simondet, une commission a été constituée afin de préparer l'embauche d'une nouvelle personne au poste de secrétaire de mairie. Ses membres sont M. le Maire, Mme Nouhen, Mlles Redon et Perrin, M. Duval.

Dans un premier temps, par le biais du centre de gestion, une annonce a été rédigée. Un profil de rédacteur était recherché. Quarante personnes ont déposé leur candidature suite à la publication de l'annonce sur le site Internet du centre de gestion. Après une lecture approfondie des Curriculum Vitae et des lettres de motivation, dix personnes ont été retenues pour un entretien individuel. Les critères étaient les suivants : la possession du diplôme de rédacteur et/ou l'expérience au poste de secrétaire de mairie.

Suite à ce premier entretien, cinq personnes ont été à nouveau convoquées sous des critères définis (diplôme, compétences et personnalité).

La commission a finalement choisi Madame Serre Françoise. Actuellement en poste dans une autre mairie et possesseur du diplôme de rédacteur, sa mutation pourra se faire après un délai de préavis de 3 mois, soit début septembre.

A cette occasion, les horaires de mairie seront modifiés.

Les membres du conseil acceptent la proposition de la commission.

Un courrier a donc été envoyé à Mme Serre, ainsi qu'au maire de la commune où elle travaille actuellement.

### QUESTIONS DIVERSES:

· Cérémonie du 14 juillet :

Le barnum de la commune sera installé à proximité de la salle afin de créer un espace ombragé. Le traditionnel barbecue, pour des raisons de sécurité, laissera sa place à de nouveaux plats ajoutés au buffet froid (rôtis, pizzas, quiches, chips...). Une tireuse à bière sera louée à cette occasion.

•M. le Maire a accepté le devis de l'entreprise de pompes funèbres Boiteux pour la réalisation d'un columbarium pour un coût de 6 900, 92  $\epsilon$  TTC.

Son règlement sera à définir prochainement.

 Afin de répondre à des besoins de sécurité, la Municipalité va acquérir un défibrillateur. Une subvention de 75 % sera accordée si toutes les communes de la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat réalisent une commande groupée.

Un modèle automatique a été choisi. Le coût de l'appareil et de ses options (kit 1 er secours, électrodes adultes et enfants) s'élèvent à  $2 \ 038 \ \epsilon \ TTC$ .

Une initiation, réalisée par les pompiers, sera proposée aux présidents d'association (et à des membres) afin qu'ils puissent emprunter ce matériel lors de rassemblements.

- Suite à la demande d'habitants de Tyrande, un banc réalisé par les employés communaux sera installé dans le Marais à proximité du pont sur le grand fossé.
- Il a été rappelé que les employés communaux, pour des raisons de sécurité, doivent porter leurs tenues de travail (gilet fluorescent, combinaison et chaussures de sécurité).
- Un courrier des Compagnons du four de Champeyroux a été adressé à M. le Maire. Les membres de cette association soulignent le fait qu'ils doivent transporter des tables trop lourdes et qu'ils manquent de place pour leurs manifestations dans la salle des fêtes. Leur demande a bien été entendue.
- Elie Malval présente les travaux de la commission sécurité.
   Après acceptation des membres du Conseil :
- un panneau de rappel de priorité va être déposé sur la D429, à Villeneuve l'Abbé, afin de sécuriser l'intersection avec la rue de l'Abbaye.
- le passage piéton situé devant l'école de Champeyroux va être repeint sur fond rouge afin qu'il soit plus voyant et un dessin représentant un adulte tenant un enfant par la main va être peint sur la chaussée.

 L'ensemble du conseil remercie Jean-Paul Hermille et Lionel Boulon pour leur implication lors des plantations ainsi que Jean-Marc Courbet pour la réalisation des suspensions sur candélabres.

### Réunion du conseil municipal du 26 juin 2009

### Règlement et tarif du columbarium

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 26 juin 2009 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailler.

### ESTIMATION PRÉVISIONNELLE DU PROJET DE TRAVAUX DE LA RUE DES VALLOTS À « CHAMPEYROUX »

Après en avoir délibéré, les membres du conseil ont approuvé l'estimation de 144 936  $\epsilon$  HT proposée par le bureau d'études BGN pour l'aménagement de la rue des Vallots (subventionné par le conseil général).

Les travaux débuteront le 21 septembre 2009 pour une durée d'environ 4 mois.

Suite à l'appel d'offres, les propositions des entrepreneurs devront être remises en mairie au plus tard mardi 21 juillet 2009 à 12h00. La commission « ouverture des plis » se réunira le soir même afin de procéder à l'étude des offres.

Le SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz) a transmis un devis d'un montant de 19 370, 41 €TTC comprenant la surlargeur des fouilles, l'enfouissement du réseau Telecom et la pose de candélabres. Le conseil municipal a émis un avis favorable.

### RÈGLEMENT ET TARIF DU COLUMBARIUM

Un columbarium étant prochainement installé dans le cimetière de Saint Ignat, les membres du conseil municipal ont pris une délibération afin de définir son règlement et les tarifs prochainement appliqués (voir annexe).

### DEVIS ORDINATEUR DE L'ÉCOLE

La municipalité s'est engagée auprès des enseignantes de l'école publique à acheter trois ordinateurs sur trois ans ;

Le premier l'a été en 2008, le deuxième va l'être en 2009.

A l'unanimité des membres présents, le devis proposé par M. Maussang Valéry a été retenu pour un montant de 699  $\epsilon$  TTC avec l'installation comprise. A cette occasion, une mise à jour des antivirus sera réalisée sur les ordinateurs déjà en service.

### QUESTIONS DIVERSES:

· Cérémonie du 14 juillet :

La cérémonie commencera à 18h30. Un dépôt de gerbes au monument aux morts aura lieu. La musique d'Entraigues accompagnera le défilé.

Un buffet sera ensuite proposé à la population présente.

 Le panneau rappel de priorité a été commandé et va être posé afin de renforcer la sécurité entre l'intersection de la rue de l'Abbaye et de la D429, à Villeneuve l'Abbé. Son coût s'élève à 251 €. Le panneau d'entrée de bourg, situé sur la C32, a également dû être remplacé suite à sa dégradation, le coût est de 443, 66 € TTC.

Des peintures de signalisation vont être réalisées à Champeyroux et à Villeneuve l'Abbé par l'entreprise LLACER pour un montant de  $1500 \in HT$ .

 M. Beix, représentant de l'Ophis, a visité l'ancienne maison paroissiale afin de réaliser l'étude d'un projet d'aménagement en logements locatifs.

Le conseil, souhaitant faire restaurer ce bâtiment tout en conservant son caractère, est dans l'attente d'une proposition de cet organisme.

- Lionel Boulon a présenté aux membres du conseil le compte rendu du conseil d'école. 76 élèves sont attendus pour la rentrée 2009.
- La commission « illuminations » se réunira jeudi 2 juillet 2009 à 19h, afin de préparer l'achat de nouveaux décors utilisés lors des fêtes de fin d'année.

### Réunion du conseil municipal du 31 juillet 2009

### Des créations de postes

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 31 juillet 2009 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailler.

# SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'UNION SPORTIVE ECSM FOOT

Afin de célébrer son 50e anniversaire l'Entente Sportive Champeyroux - Surat - les Martres Foot avait sollicité une subvention exceptionnelle auprès des communes membres. À l'unanimité, le Conseil a accepté le versement de  $1000 \in$  en plus de la subvention déjà accordée.

### CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE MARCHÉ DE TRAVAUX DE LA RUE DES VALLOTS

La commission « ouverture des plis » s'est réunie mardi 21 juillet. Sur les 6 entreprises ayant répondu (une 7e s'étant excusée), l'entreprise EUROVIA est arrivée en tête du classement établi selon 3 critères : la valeur technique (50%), le prix (30%) et les délais (20%).

Après en avoir délibéré, les membres du conseil ont donné leur accord pour que cette entreprise réalise les travaux de la rue des Vallots pour un montant de 127 665, 60  $\epsilon$  HT.

Le SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz) a transmis un devis estimatif d'un montant de  $15\,000\,\epsilon$  HT pour la pose de 9 candélabres. La subvention communale s'élève à  $6\,750\,\epsilon$  ( $15\,000\,x\,0,45\,\%$ ). Le conseil municipal a émis un avis favorable.

# CRÉATION DES POSTES : ADJOINT ADMINISTRATIF 1ÈRE CLASSE, ADJOINTS TECHNIQUES 2E CLASSE NON TITULAIRES POUR BESOINS OCCASIONNELS À LA GARDERIE, ET POUR ASSURER LE REMPLACEMENT D'UN TITULAIRE À TEMPS NON COMPLET INDISPONIBLE

Après en avoir délibéré, les membres du conseil ont donné leur accord pour la création de 3 postes d'adjoints :

1/ Adjoint administratif 1 ère classe titulaire : pour Mme Serre Françoise qui prendra ses fonctions au secrétariat de mairie le 7 septembre 2009. Ayant obtenu l'examen professionnel de rédacteur, elle exercera à ce grade après son passage en commission.

2/ Adjoint technique 2e classe non titulaire pour assurer le remplacement d'un titulaire à temps non complet indisponible : pour Mme De Brito Alice qui effectuera 28 heures hebdomadaires (24 h à l'école et 4 h de ménage).

3/ Adjoint technique 2e classe non titulaire pour besoins occasionnels à la garderie : pour Mme Monnet Hélène qui, afin de répondre à une hausse des effectifs et par conséquent de la charge de travail, réalisera un minimum de 10 heures hebdomadaires.

### ADHÉSION DE NOUVELLES COMMUNES À L'EPF-SMAF

Le conseil a émis un avis favorable à l'adhésion de deux nouveaux membres à l'établissement public foncier. Il s'agit de la commune de Lachaux et du syndicat mixte du parc de l'Aize. L'EPF-SMAF comptera désormais :

- 439 communes
- la région Auvergne
- le département du Puy de Dôme
- 56 établissements publics de coopération intercommunale
- 5 organismes socio économiques associés

### TRAVAUX 2010

Afin de subventionner les travaux communaux, le Conseil général a créé le Fond d'Intervention Communal (FIC). Il s'agit d'une réforme en profondeur des dispositifs de soutien du Conseil général aux communes du département qui recevront une enveloppe globale à utiliser sur 3 ans.

Dans le cadre du FIC, les dossiers de travaux pour l'année 2010 devront être complets et déposés au 15 octobre 2009. Pour cette raison, le conseil prévoit dès aujourd'hui :

 travaux à la mairie : réalisation d'un plan incliné (et mise aux normes pour handicapés), ravalement de la façade, création d'une bibliothèque, rafraîchissement de la salle du conseil);

- réfection de la cour de l'école : réalisation d'un trottoir en béton désactivé pour accéder au préau ;
- travaux de voirie au village de Champeyroux (rue du four).
   Un estimatif des travaux est d'ores et déjà à l'étude pour les années 2011 et 2012.

### QUESTIONS DIVERSES:

- Suite à une modification de la charpente métallique aux ateliers communaux un surcoût de 5 916, 55  $\epsilon$  HT est venu s'ajouter au devis serrurerie.
- M Litschgy, du bureau d'étude Egis-eau, a revu les plans et les devis de la station d'épuration de Tyrande qui, en raison du rapport qualité prix, sera finalement de type macrophyte (avec des plantes aquatiques).

Le montant de la station sera subventionné à 30 % par le Conseil général et 30 % par l'agence de l'eau et celui des réseaux est subventionné à 30 % par le Conseil général et 15 % par l'agence de l'eau soit environ 50 % du coût total subventionné.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil ont émis un avis favorable.

 L'entreprise SEDE environnement a transmis à Monsieur le Maire, pour information, l'arrêté préfectoral autorisant M.
 Fournier (exploitant agricole à Saint Laure) à épandre des boues en provenance de la station d'épuration de Cournon dans deux de ses parcelles situées sur la commune de Saint Ignat (chemin des Maziaux et route de Surat).

### Réunion du conseil municipal du 24 septembre 2009

### Modification du règlement des salles communales

Le Conseil municipal s'est réuni jeudi 24 septembre 2009 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailler.

# SUPPRESSION DE LA RÉGIE DE LA CANTINE SCOLAIRE ET RÈGLEMENT PAR TITRES DE RECETTES

A compter du mois d'octobre, le paiement de la cantine se fera au moyen de titres de recettes (comme pour la garderie) réglables au Trésor Public en début du mois suivant. Les reliquats de tickets seront acceptés.

Pour une gestion optimale, il est demandé de prévoir l'inscription des enfants pour les deux semaines suivantes. Un formulaire d'inscription sera remis aux familles.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil ont voté favorablement à l'unanimité.

### RÈGLEMENT ET RÉSERVATION DE LA SALLE DE SAINT IGNAT

Suite aux nuisances constatées par les riverains des salles municipales (et tout particulièrement à Saint Ignat), les membres

du conseil ont élaboré un nouveau règlement.

Les mentions suivantes ont été ajoutées à l'ancien :

- en cas de non respect de la règlementation en vigueur concernant les nuisances sonores, la personne qui prend la salle engage sa responsabilité,
- il est rappelé que les salles peuvent être réservées uniquement par des personnes résidant sur la commune de Saint-Ignat,
- une famille (dont les membres résident à la même adresse) pourra réserver seulement deux fois par an les salles communales (deux réservations maximum pour l'ensemble des salles)

### PROJET DE RÉNOVATION DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE

M. le Maire a adressé un courrier au responsable de la commission « habitat » de la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat dans lequel il exprime le souhait de lui confier le projet de restucturation de l'ancien presbytère, sachant qu'elle en a la compétence.

### MODIFICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'I.A.T.

Le conseil municipal a pris une délibération afin d'ouvrir un coefficient d' Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) allant de 1 à 8.

Les adjoints administratifs et les secrétaires administratifs ont une IAT dont le taux est indexé sur la valeur du point.

L'attribution individuelle de l'IAT est modulée pour tenir compte de la manière de servir de l'agent dans l'exercice de ses fonctions.

### APPROBATION DE LA MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Le Commissaire Enquêteur, M. Gérard Thiallier, émet un avis favorable pour le volet loi sur l'eau.

Une seule remarque a été inscrite au registre. Pour le commissaire, il s'agit d'un détail (ne concernant pas le but de l'enquête) qui sera réglé ultérieurement.

### QUESTIONS DIVERSES:

 Afin de desservir de nouvelles constructions rue des Côtes du moulin au village de Champeyroux, les réseaux eau, assainissement et électricité doivent être prolongés.

Les travaux comprennent les fouilles, la fourniture et la pose des tuyaux et regards, les fourreaux, l'enrobage et l'élargissement du chemin.

L'étude des devis a permis de retenir le moins onéreux, celui de l'entreprise Guittard qui estime le coût des travaux à 8 425  $\epsilon$  HT.

 Les appels d'offres concernant les travaux d'assainissement au village de Tyrande ont été publiés dans la presse. La date limite de réception des dossiers réalisés par les entreprises est fixée au 15 octobre 2009. La commission « ouverture des plis » se réunira les jours suivants afin d'étudier les propositions.

Le Conseil général et l'Agence de l'eau ont émis un avis favorable pour subventionner la station et le réseau d'assainissement.  Par courrier, l'INSEE a informé M. le Maire que Saint Ignat figure dans la liste des communes qui ont à réaliser l'enquête de recensement en 2010.

M. Seguin Jean-Claude a été désigné coordonnateur communal. Il sera l'interlocuteur de l'INSEE pendant la campagne de recensement et encadrera l'agent recenseur dans son activité de collecte.

- Les horaires d'ouverture au public du secrétariat de Mairie ont été modifiés. Ils sont désormais les suivants :
  - lundi de 15h à 17h
  - mercredi de 10h à 12h30
  - jeudi de 15h à 18h30
  - le 1er et le 3e samedi du mois de 10h à 12h
- Elie Malval fait le compte-rendu de l'avancement des travaux aux ateliers municipaux. Une bonne coordination est à constater.

### Réunion du conseil municipal du 30 octobre 2009

### Travaux d'assainissement du village de Tyrande

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 30 octobre 2009 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailler.

### CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX D'ASSAINIS-SEMENT DE TYRANDE

La commission « ouverture des plis » s'est réunie afin de procéder à l'étude des dossiers constitués par les entreprises suite à l'appel d'offres.

Après délibération, les membres du conseil ont choisi de retenir les entreprises les moins disantes et répondant aux critères de sélection.

Pour le lot n°1, « Création de réseaux d'assainissement », il s'agit de l'entreprise SADE pour un montant de 165 554, 75 € HT.

Pour le lot n°2, « Station de traitement des eaux usées », il s'agit de l'entreprise Robinet pour une station macrophyte d'un montant de 116 940  $\epsilon$  HT. Une option de 3 000  $\epsilon$  a été retenue pour la réalisation d'un local technique.

Une réunion de présentation du projet à la population de Tyrande aura lieu fin novembre.

Le Conseil général et l'agence de l'eau ont répondu favorablement pour subventionner les réseaux et la station de type roseaux.

Des branchements en eau potable et électrique devront être réalisés.

# <u>DÉGRÈVEMENT DE LA TAXE D'ASSAINISSEMENT SUITE À UNE SURCONSOMMATION D'EAU.</u>

Un habitant de la commune a adressé un courrier en double exemplaire au Maire et à Alteau pour exposer son souci de surconsommation d'eau occasionnée par une fuite après compteur dans sa propriété. Les membres du conseil ont pris une délibération qui permettra à cette personne de se voir déduire uniquement la partie assainissement portant sur la surconsommation évaluée sur la moyenne des années précédentes.

# MODIFICATION DE L'ENCAISSEMENT DES LOCATIONS DE SALLES

Auparavant, le paiement des locations des salles municipales se faisait sur le budget du CCAS.

Désormais le versement sera porté au budget communal. Dans la mesure où il ne s'agira plus d'un don, les déductions fiscales n'existeront plus.

### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le rassemblement est prévu à 10h20 place de la Mairie pour ensuite se rendre au monument aux morts afin de procéder au dépôt de gerbes. La musique d'Entraigues « l'Epi d'or » accompagnera le défilé.

Un vin d'honneur sera ensuite offert à la population présente. Les élus, accompagnés du personnel communal, des pompiers et des anciens combattants se réuniront à 8h30 pour la dégustation du traditionnel « trippes – bifteck ».

### QUESTIONS DIVERSES:

 Jean-Marc Courbet et Elie Malval présentent l'avancée des travaux aux ateliers municipaux et rue des Vallots.

Les ateliers municipaux sont terminés, la réception du chantier a eu lieu. Il reste la pose du carrelage et des faïences qui sera réalisée par les employés communaux durant l'hiver.

En ce qui concerne les travaux rue des Vallots, la conduite en eau potable en fonte a été remplacée par une conduite en PVC avec réfection des branchements. L'enfouissement du réseau électrique et le passage des gaines sont en cours de réalisation.

 Marie-Laure Redon présente le projet de bibliothèques intercommunales.

Mlle Béal Mylène a été engagée par la communauté de communes en tant que coordinatrice du réseau des bibliothèques. Elle apporte son savoir et ses compétences pour permettre à chaque commune d'ouvrir sa bibliothèque ou son point lecture.

La communauté finance également l'achat des livres et du matériel informatique.

D'ici 2010, un point lecture d'une superficie de 25 m² ouvrira ses portes à Saint Ignat dans les murs de l'ancienne école.

Les travaux sont subventionnés à hauteur de 40 %. Pour cela, des bénévoles seront prochainement recherchés afin que le point lecture puisse ouvrir au public au moins 4 heures par semaine. Une carte aratuite d'abonné donnera accès à toutes les biblio-

Une carte gratuite d'abonné donnera accès à toutes les bibliothèques du réseau.

 Monsieur le Maire a relancé le SIEG en ce qui concerne la pose du candélabre et des lampadaires au village de Villeneuve l'Abbé.

# LES TRAVAUX COMMUNAUX

### Réfection de la station d'épuration de Villeneuve l'Abbé

Cette station a été construite il y a 8 ans. Depuis quelques temps des dysfonctionnements manifestes ont été repérés. Des réunions avec les acteurs concernés (Conseil municipal, SEMERAP, Egis-eau et SADE) et une étude de terrain ont permis d'en comprendre les raisons.

Un compromis a été trouvé avec la SEMERAP.

Les travaux ont débuté le 12 janvier 2009. Dans un premier temps, le sable de filtration a été extrait au moyen d'un camion aspirateur. Puis les drains d'alimentation, totalement engorgés par les dépôts d'eau usée, ont été enlevés. Une entreprise spécialisée les a ensuite remplacés ainsi que le maillage des drains d'alimentation.

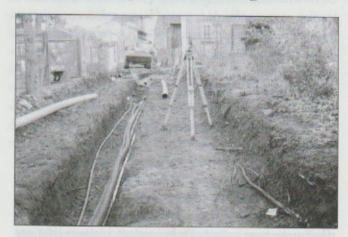
Grâce à ces travaux, la station a repris son fonctionnement



normal.

D'autre part la gestion par satellite des pompes de refoulement va permettre d'éviter les envois simultanés vers une même station et ainsi éliminer les risques d'engargement

### Prolongation des réseaux "Impasse des Vergers" à Saint-Ignat



A fin de desservir deux nouvelles constructions « Impasse des vergers » à Saint-Ignat, les réseaux en eau et d'assainissement ont du être prolongés.

La municipalité a eu à sa charge la partie Voirie et Réseaux Divers (V.R.D) :

Sur 70 mètres environ, il a été installé un réseau séparatif d'assainissement et un réseau « Bergater » pour l'eau potable. Dans cette fouille de 1 mètre de profondeur, il a été rajouté des gaines PVC pour l'extension du réseau électrique et téléphonique.

Cette impasse en terre battue a du être entièrement refaite après le passage des engins de chantier.

L'entreprise de maçonnerie Thave Hervé a réalisé ces travaux, au mois de février, pour un montant de 17 686, 08 € TTC.

### Coupe d'un arbre au pont de Champeyroux

Un imposant acacia (2, 30 m de circonférence pour 15 m de haut) totalement sec menaçait de tomber sur la route départementale CD 210 au niveau du pont de Champeyroux.

Une chute probable sur la chaussée d'une route très fréquentée pouvant causer de graves dommages, la commune a pris la décision de faire abattre cet arbre par un spécialiste, en l'occurrence un grimpeur - élagueur agent à la communauté de communes Limagne d'Ennezat.

Equipé d'une tronçonneuse, de cordes et autres mousquetons, tel un alpiniste, il s'est hissé au sommet de l'arbre et a commencé à découper ce géant en pièces de 1 m de long, pour finalement l'abattre dans son intégralité.

Pendant la durée de l'opération, les services du Conseil général (centre d'Ennezat) ont assuré le balisage et régulé la circulation. Après cet abattage et le déblaiement qui ont duré environ 3 heures, la tranquillité a ainsi pu être retrouvée sur ce tronçon de route.



### Les chantiers d'insertion

Durant les mois de mars et avril, comme les autres années, la commune a pu bénéficier de plusieurs journées consacrées à l'entretien de l'espace naturel du territoire. Cette opération a été réalisée par les employés des chantiers d'insertion, grâce à un partenariat entre la Direction Départementale du Travail, les services sociaux du Conseil Général et la communauté de communes Limagne d'Ennezat.

Sous la responsabilité de Philippe Rougier, les travaux se sont axés sur l'entretien des jeunes plantations (peupliers, thuyas, lauriers, buis, arbres fruitiers...) ainsi que sur le nettoyage des haies aussi bien sur les chemins de Tyrande, Buxerolles, Saint Ignat qu'autour de la station d'épuration de Champeyroux. Quelques journées supplémentaires ont permis de désherber les jachères fleuries et de nettoyer une plantation dans le marais. Le Conseil municipal de St Ignat tient à remercier cette équipe



pour l'aide qu'elle nous apporte dans l'entretien et la mise en valeur de notre commune.

### Columbarium

L'entreprise de Pompes funèbres Boiteux a réalisé la construction d'un columbarium au cimetière de Saint-Ignat. Une dalle a été coulée au préalable par les employés municipaux.

Les membres du conseil municipal ont pris une délibération afin de définir son règlement et les tarifs prochainement appliqués.

### REGLEMENT DU COLUMBARIUM

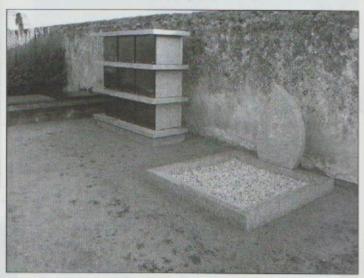
1- Le columbarium et un jardin du souvenir sont mis à la disposition des familles ayant leur habitation principale sur la commune de Saint Ignat pour leur permettre d'y déposer exclusivement les urnes cinéraires ou de répandre les cendres à l'issue de la crémation. Le columbarium est divisé en cases destinées à contenir de 3 à 4 urnes selon la taille des urnes.

2- Les concession sont attribuées suivant l'ordre de numérotation pour des périodes temporaires de 30 ou 50 ans, elles sont renouvelables au prix en vigueur lors du renouvellement ; les tarifs sont fixés par le conseil municipal et sont les suivants :

- concession durée 30 ans : 450, 00  $\epsilon$  - concession durée 50 ans : 650, 00  $\epsilon$ 

3- Les cases sont ouvertes et fermées par un opérateur funéraire après autorisation de la mairie. À l'issue du dépôt d'une urne, le concessionnaire devra faire effectuer, à sa charge, la gravure et dorure des noms, prénoms, années de naissance et de décès du défunt sur la porte du columbarium. Il est toléré la fixation d'une photo porcelaine ou d'un vase sur la porte, ainsi que la gravure d'un motif.

4- La dispersion des cendres au jardin du souvenir s'effectuera après autorisation de la mairie et l'identité du défunt sera notée sur un registre spécialement prévu à cet effet tenu en mairie. La mise à disposition du jardin du souvenir est gratuite. 5- En cas de non renouvellement à l'expiration de la durée de la concession et après un an au cours duquel le concessionnaire pourra user de son droit de renouvellement, les cendres seront répandues au jardin du souvenir et l'urne cinéraire sera détruite. Les cases restituées avant l'échéance le seront selon les mêmes conditions que les procédures de rétrocession des concessions de terrain et elles ne peuvent faire l'objet d'une cession entre particuliers.



6- Les fleurs naturelles sont autorisées au dépôt de l'urne le temps du fleurissement et la municipalité se réserve le droit de retirer les pots et fleurs fanées. Les autres objets ou attributs funéraires (plaques...) ne sont pas autorisés.

7- Le maire est chargé de l'exécution du présent règlement qui est applicable à compter du 20 août 2009 et qui sera tenu à la disposition du public.

Fait à Saint Ignat, le 6 juillet 2009

### Fleurissement



Cette année encore la commune.

Après avoir rencontré M. Boisson, horticulteur et membre du jury des villages fleuris, deux propositions ont été retenues : la pose de suspensions sur les candélabres à l'entrée de Saint Ignat et la réalisation d'un parterre fleuri.

Les jardinières placées aux entrées de bourg ont été fleuries et entretenues durant toute l'année grâce aux soins des employés municipaux.





### Plantation des peupliers

Par un agréable samedi matin ensoleillé, les membres du conseil municipal accompagnés de Charlie Pouget se sont réunis le 14 mars 2009 afin de planter 40 peupliers dans une parcelle communale proche de Villeneuve l'Abbé et 6 près de Buxerolles.

Cette « corvée » de plantation qui se déroule dans la bonne humeur collective a pour objectif de maintenir un certain niveau de boisement sur la commune utile à la biodiversité.



### Grand nettoyage de Printemps

Samedi 16 mai, le Conseil municipal a organisé un nettoyage de printemps. Une trentaine d'habitants de la commune de Saint Ignat a répondu présent.

Des groupes de cinq ou six personnes se sont formés pour se partager l'étendue du territoire. Ainsi, les principaux chemins communaux ont pu être suivis.

Cette opération a pour objectif de sensibiliser la population au respect de l'environnement et sensibiliser à la nécessité de réduire les déchets.

Après l'épreuve du ramassage, les participants se sont retrouvés à Villeneuve l'Abbé pour prendre le verre de l'amitié.

Les élus remercient toutes les personnes qui ont participé et tout particulièrement les enfants pour leur dévouement.



### Peintures signalétiques

Suite aux observations de la commission « sécurité », la signalisation aux abords de l'école publique a été renforcée.

Deux représentations de panneaux de danger sur lesquelles figurent un enfant et un adulte le tenant par la main ont été peintes sur le sol afin d'inciter les automobilistes à ralentir.

Le passage piéton a également été repeint sur fond rouge pour qu'il ressorte davantage.

La municipalité profite de cette occasion pour rappeler qu'il est impératif de respecter les limitations de vitesse qui doit, part ailleurs, être réduite aux abords de l'école.

Un panneau de rappel de priorité a également été posé sur la D429 en amont de la rue de l'abbaye à Villeneuve l'Abbé. Ce rappel de règle générale « priorité à droite » devrait mobiliser l'attention des usagers.

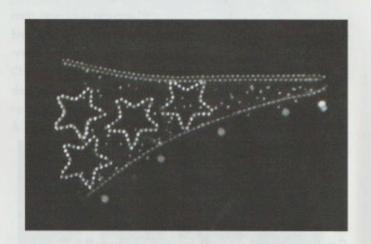


### Illuminations

Cette année encore, la commission « illuminations » s'est réunie afin de choisir de nouveaux décors de Noël.

Les choix se sont portés sur l'achat de deux motifs sur poteaux (un rideau d'étincelles et une nuée d'étoiles) ainsi qu'une longueur de guirlande bleue disposée de façon à embellir un arbre devant l'église.

Par souci d'économie d'énergie et de respect de l'environnement, les décors installés utilisent des lampes leds (diodes électroluminescentes) remarquables pour leur faible consommation et leur durée de vie.



# Ateliers municipaux et caserne des pompiers

La commune de Saint Ignat a acheté ce bâtiment aux établissements Jeudy mais il est plus connu en tant qu'atelier de mécanique agricole appartenant à Monsieur René Seguin.

Ce bâtiment a été partagé en deux parties : une abritera la caserne des pompiers du groupement Surat – Saint Laure – Saint Ignat et l'autre abrite les ateliers municipaux.

Les travaux de la caserne, qui sont en cours, ne concernent pas directement la commune de Saint Ignat dans la mesure où ils sont réalisés à la charge du SDIS du Puy de Dôme (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Les travaux des ateliers municipaux ont été réalisés par les entreprises suivantes :

Lot n°1 « Démolition gros œuvre charpente et couverture » : Dubosclard

- Lot n°2 « Structure acier » : GS2A

- Lot n°3 « Menuiserie intérieure » : Sanchez
- Lot n°4 « Plâtrerie » : Unibat
- Lot n°5 « Electricité, chauffage électrique » : MB Elec.
- Lot n°6 « Plomberie sanitaire » : SB Chauffage

La réception du chantier a eu lieu le 22 octobre 2009. Il reste les travaux de finition (carrelage, peinture...) qui seront effectués par les employés communaux durant l'hiver.



### Enfouissement des réseaux rue des Vallots

A près une année de préparation et de montage de dossiers, les travaux aconcernant la rue des Vallots à Champeyroux ont pu débuter.

Le Conseil Général a accordé une subvention de 25 % sur ces travaux.

La première étape a été de remplacer la conduite d'eau potable en fonte, devenue trop vétuste, par une conduite en PVC avec réfections des branchements.

Afin de ne pas rouvrir la chaussée neuve pour les demandes de branchements ultérieurs, la commune souhaite que la conduite d'alimentation d'eau potable (AEP) soit posée sous le trottoir. Des fourreaux en attente sont donc prévus en traverse de chaussée. L'enfouissement des réseaux basse tension, eau pluviale et télécom L'extension de l'assainissement par l'entreprise Eurovia se fait parallèlement à l'intervention de Fordum.

A l'heure où le bulletin municipal est en cours d'impression, les travaux concernant la pose des bordures de trottoir sont en cours, restera la réalisation du tapis en enrobé.



### Station d'épuration de Tyrande

est en cours de réalisation sous maîtrise d'ouvrage de SIEG.

es travaux viennent de commencer, et vont s'achever à la fin du premier semestre 2010.

Cette tranche d'assainissement comprend 2 lots.

Le lot 1 concerne la réalisation des réseaux, avec l'installation d'une pompe de refoulement au bas du village servant à renvoyer les eaux usées à la station. C'est l'entreprise SADE qui pour un montant de 165 554 euros HT a été retenue pour ces travaux subventionnés à hauteur de 30% par le Conseil Général et 15% par l'agence de l'eau.

Le lot 2 qui est la station d'épuration de type macrophytes, sera réalisé par l'entreprise Robinet pour un coût de 116 940 euros HT + une option de 3000 euros HT pour la réalisation d'un local technique.

Cette station quant à elle sera subventionnée à hauteur de 30% par le Conseil Général et 30% par l'agence de l'eau.

À cela s'ajoutent les frais d'étude ainsi que l'alimentation en électricité pour les pompes, et un branchement d'eau potable à la station.

Une partie du réseau d'eau potable sera refaite et mise aux normes, financée quant à elle par le syndicat de Basse Limagne auquel la commune adhère.

Cette réalisation a été présentée aux habitants de Tyrande le 8 décembre 2009.

### Projet de travaux : 2010-2011-2012

En matière de subvention, le Conseil Général a créé le Fond d'Intervention Communal (FIC). Il s'agit d'une réforme en profondeur des dispositifs de soutien du Conseil Général aux communes du département qui recevront une enveloppe globale à utiliser sur 3 ans.

La commune a donc d'ores et déjà rédigé une programmation des travaux qu'elle compte réaliser durant les trois années à venir.

### 2010:

- Réfection de la Mairie
- Voirie au village de Champeyroux « rue du Four »
- Réfection de l'allée de l'école

### Une bibliothèque à Saint-Ignat

a Communauté de communes Limagne d'Ennezat offre à ses habitants un nouveau service de proximité gratuit, grâce à un réseau de médiathèques. Six ont déjà ouvert leurs portes en 2009.

Notre commune s'est inscrite dans le projet et d'ici 2010, un point lecture d'une superficie de 25 m² ouvrira ses portes à Saint-Ignat dans les murs de l'ancienne école. Les travaux sont subventionnés à hauteur de 40 %.

La communauté finance l'achat des livres et du matériel informatique. APEGGNA

Mlle Béal Mylène a été engagée par la communauté de communes en tant que coordinatrice du réseau des bibliothèques. Elle apporte son savoir et ses compétences à chaque commune.

Une carte gratuite d'abonné, délivrée après inscription, donnera accès à toutes les bibliothèques du réseau.

Un catalogue collectif est consultable sur Internet. Il sera possible d'utiliser le catalogue informatisé et de connaître la localisation et la disponibilité des ouvrages grâce au site : http://cc-ennezat.reseaubibli.org

Afin d'assurer 4 heures d'ouverture hebdomadaire au public, la municipalité recherche des habitants de la commune volontaires et intéressés par le projet. Merci de vous faire connaître auprès des élus.

- Remplacement des portes de la salle communale de Buxerolles
- Rénovation d'un bâtiment à destination d'une salle des jeunes (électricité et menuiserie)
- Enfouissement des réseaux France Télécom au village de Tyrande
   2011 :
- Voirie au village de Tyrande « rue de l'Enfer »
- Voirie au village de la Côte Rouge « rue du Plaisir »
- Remplacement des fenêtres de la salle communale de Villeneuve l'Abbé
- Remplacement des fenêtres de la salle communale de Tyrande
   2012 :
- Voirie au village de Buxerolles « rue des Jardins »
- Voirie au village de Champeyroux « rue du Moulin »

# LA VIE DE LA COMMUNE L'ÉCOLE

Rappel des horaires et tarifs de la garderie

- Le matin de 7h30 à 8h50
- Le soir de 16h30 à 18h30

Les tarifs restent inchangés

1, 52 € la garde

OU

30 € par mois au delà de 20 gardes

Le tarif de la cantine a changé :

3, 10 € le ticket enfant

Le paiement de la cantine comme celui de la garderie se font au moyen de titres de recettes réglables au Trésor Public en début du mois suivant.

Les repas sont toujours fournis par la cantine d'Ennezat.

Pour une gestion optimale, il est demandé de prévoir l'inscription des enfants pour les deux semaines suivantes. Un formulaire d'inscription est remis aux familles. La municipalité s'est engagée à acheter trois ordinateurs sur trois ans pour l'école publique.

Les deux premiers l'ont été en 2008 et 2009.

L'installation a été réalisée par M. Maussang Valéry. A cette occasion, une mise à jour des antivirus a été effectuée sur les ordinateurs déjà en service.



### Le jardin potager

l y a deux ans, la municipalité a aménagé un coin de la cour en jardin potager:

Au printemps, nous avons donc repris les pelles et les plantoirs pour préparer nos plantations.

Tout d'abord, nous avons fait des semis de tomates et de potirons dans nos classes, puis nous avons repiqué ces semis dans notre jardin.

Nous avons également mis des plants de fraises et de framboises. Nous avons semé des carottes, des radis et des haricots verts.

Au mois de juin et de septembre, nous avons pu goûter à nos fruits et légumes.

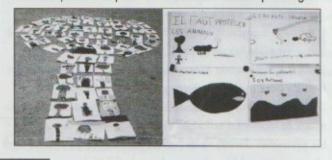
Nous nous sommes régalés avec les fraises et les tomates, mais les

radis étaient très piquants !!!

En classe, nous avons fait un carnet de jardinier pour expliquer à nos parents toutes nos plantations.

Chaque semaine, deux enfants de la classe maternelle étaient désignés « jardiniers de la semaine ». Ils devaient arroser et ramasser les fraises et les tomates.

À l'année prochaine pour une nouvelle saison de jardinage!



l'année dernière, les élèves de la classe de CE2-CM ont participé à un défi-lecture, organisé par le réseau des écoles du secteur de Maringues. Les enfants ont travaillé en amont sur trois livres ayant pour thème le développement durable.

Ils ont dans un premier temps préparé des questions sur les livres puis participé à un premier défi « virtuel », utilisant les nouvelles technologies.

Le vendredi 5 juin clôturait ce travail avec une journée de rencontre,

à l'école de Champeyroux, entre les classes de cycle 3 d'Entraigues, de Jaze et de Champeyroux.

Les enfants ont circulé toute la journée sur des ateliers de défis-questions, recherche documentaire, arts visuels, invention de slogans pour protéger la planète...

Les enfants ont pleinement apprécié cette journée qui a permis des échanges entre écoles sur un travail de l'année.

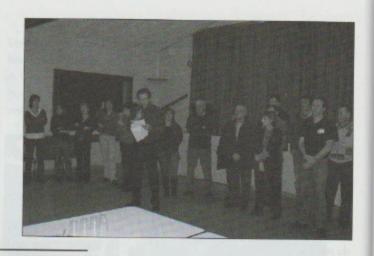


# LE CCAS

### Voeux du Maire

e 9 janvier 2009, le maire, en présence du Conseil municipal, a présenté ses vœux aux membres du CCAS, aux employés communaux, aux sapeurs pompiers, aux responsables d'association et aux nouveaux habitants de la commune. Après un discours retraçant l'année 2008 et présentant les projets pour l'année 2009, chaque président d'associations a pu dire un mot des activités organisées et inviter les personnes présentes à les rejoindre.

Les invités ont pu ensuite profiter du buffet préparé par les membres du CCAS.



### La galette des rois

Dimanche 11 janvier après-midi, les aînés de la commune ont été conviés par le CCAS à déguster la galette des rois accompagnée de brioches, clémentines, chocolats et diverses boissons.

De nombreux rois et reines ont ainsi été couronnés durant ce moment convivial.



### Le repas du CCAS

e CCAS a organisé, comme à l'accoutumée, le repas destiné aux aînés de la commune.

Samedi 12 décembre, 90 convives se sont réunis à la salle des fêtes de Saint Ignat pour partager un repas festif.

L'équipe du CCAS avait œuvré au préalable afin d'organiser au mieux ce moment d'échanges et de retrouvailles.

Les personnes dont la santé ne leur permet pas de se déplacer n'ont pas été oubliées. Les membres du CCAS leur ont porté à leur domicile un colis composé de produits choisis par leurs soins.



# LES SAPEURS POMPIERS

'année 2009 au CI de Saint-Ignat s'est déroulée dans de très bonnes conditions avec un nombre croissant d'interventions (plus de 75) depuis le début de l'année.

Le nouveau Centre d'Intervention sera livré au premier trimestre 2010, ce qui améliorera les conditions de travail de nos sapeurs pompiers.

Le C I de Saint-Ignat accueille cette année quatre nouvelles recrues : le sapeur Vignal Laurent et le sapeur Castel Pauline de St-Laure, le sapeur Gendre Nicolas de Surat : deux sont en cours de formation à Ennezat et le troisième commencera sa formation en 2010. Un sapeur des Martres/Morge, auparavant pompier à Gerzat, nous a rejoint suite à son déménagement. Il y a également deux habitants de Tyrande qui sont en

cours d'intégration. Pour les départs : la mutation du sapeur Dru-Zamboni Aurore de Saint-Ignat qui déménage et le sapeur Dinet Francis qui acquiert une retraite bien méritée après 20 ans de services.

Les manœuvres ont lieu chaque 1 er dimanche du mois et regroupent tous les pompiers pour la formation continue des premiers secours et incendie dont les techniques évoluent en permanence.

Si l'envie de rejoindre le CI de Saint-Ignat vous tente, le meilleur accueil vous sera fait.



L'amicale des sapeurs pompiers de Saint-Ignat/Saint-Laure vous remercie de l'accueil qui lui est réservé tout au long de l'année et lors du passage du traditionnel calendrier de fin d'année, et vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le banquet annuel des sapeurs pompiers aura lieu le samedi 30 janvier à 20 heures dans la salle communale de St-Laure où vous y serez les bienvenus pour la soirée dansante de la Sainte-Barbe.



# ACQUISITION D'UN DÉFIBRILLATEUR



Afin de répondre à des besoins de sécurité, la Municipalité a acquis un défibrillateur. Le montant de cet achat s'élève à 1 388 € HT subventionné à hauteur de 75 % par le Conseil Général du Puy de Dôme, soit une participation de 1 041 €. Un modèle automatique a été choisi.

Lors de leurs tradition-

nelles manœuvres au village de la Côte Rouge, les pompiers ont fait l'usage du défibrillateur dans des simulations d'intervention. L'utilisation du défibrillateur pouvant sauver des vies, une démonstration, réalisée par les pompiers, a été proposée mer-



credi 2 décembre aux présidents d'association (et à des membres) afin qu'ils puissent emprunter ce matériel lors de rassemblements. Des élus ont également assisté à cette réunion d'information pour apprendre eux aussi à se servir du défibrillateur.

Il est entreposé dans le hall d'entrée de la mairie et peut être emprunté, avec l'autorisation de M. le Maire, par les personnes ayant participé à la démonstration.

# LES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

La Municipalité a organisé durant l'année 2009 des cérémonies commémoratives à l'occasion du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre.

Afin de célébrer ces dates marquantes de notre Histoire, des

rassemblements ont eu lieu au monument aux morts avec les membres du conseil municipal, les anciens combattants, les sapeurs pompiers et les habitants de la commune.

Les défilés ont été accompagnés par la musique d'Entraigues « l'Epi d'or ».





A l'issue de chaque cérémonie, les personnes présentes se sont réunies autour du verre de l'amitié et d'un buffet campagnard à l'occasion de la fête nationale.



# NÉCROLOGIE ALPHONSE CHALUS (DOYEN)

Cette année a été tristement marquée par le décès de M. Chalus Alphonse.

Le doyen de notre commune s'est éteint le 22 juin 2009 dans sa 99e année.

Alphonse Chalus était le né le 2 janvier 1911 à Tyrande. Il avait un frère, Louis Chalus et une sœur Léa Chalus épouse Barthélémy.

Ses parents Antonin et Gabrielle exerçaient, tout comme lui plus tard, le métier de cultivateurs.

Il épousa le 3 février 1934 Maria Barthélémy et vint vivre à ses côtés à Buxerolles. Il travailla alors les terres sur Buxerolles et Tyrande.

De cette union naquit en 1937 une fille, Léa Chalus, plus connue sous le prénom usuel de Jeannette, qui épousa en 1959 Robert Palmier.

Alphonse Chalus, accompagné d'autres agriculteurs, fonda en 1938 la CUMA, il en fut le premier président. Toujours soucieux d'innover, dans sa jeunesse, il imaginait et fabriquait lui-même certains de ses engins agricoles.

Il était passionné par son métier et aimait également chasser.

Il connut trois fois la joie d'être grand-père avec Patrick, Jean-Claude et Annick Palmier et deux fois arrière grand-père avec Lucile et William Sardet.

Il fut malheureusement éprouvé par le décès de son épouse, puis par celui de son gendre l'année passée.

Il vécut avec sa fille et sa famille jusqu'à la fin de sa vie.

Alphonse Chalus était une figure du village de Buxerolles. Les habitants pouvaient le croiser très fréquemment dans le bourg ou dans les chemins alentours lors de ses promenades quoti-diennes. Il avait gardé une grande vitalité jusque dans les derniers mois de sa vie.

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

# COMITÉ DES FÊTES

### 25 ans pour le Comité des Fêtes de la commune de Saint-Ignat

Le Comité des Fêtes est né en octobre 1984 grâce à un groupe de personnes de bonne volonté souhaitant dynamiser leur commune. À ce jour le bénévolat, la motivation sont toujours là et l'association a un quart de siècle.

Son but : animer, divertir, coordonner les fêtes, les rencontres au cours des nombreuses festivités avec chaque village et à la fois toute la commune.

Depuis la première manifestation c'est-à-dire la « soirée potée » de février 1985, le Comité des Fêtes n'a cessé de travailler pour diversifier les animations : Soirées « potée » et fêtes patronales ont eu lieu chaque année puis ce fût trois « son et lumière », des soirées théâtre, des concours de belotes, des lotos, des marchés de noël, et le dernier né un « atelier de loisirs créatifs ». S'ajoute aussi depuis plusieurs années le concours « maisons et jardins fleuris » entièrement gratuit qui récompense les amoureux de la nature et des fleurs. Le Comité des Fêtes organise

aussi chaque année une manifestation à but caritatif afin de soutenir des associations ou des personnes qui ont besoin d'un sérieux « coup de pouce » financier pour faire avancer les recherches ou apporter une aide matérielle précieuse.

En 1995 naissait à SAINT-IGNAT la « fête européenne de l'ortie » et en 1996, une confrérie des « amis de l'ortie ».

Nous profitons de cet article pour dire notre reconnaissance à toutes les personnes qui nous apportent leur aide tout au long de l'année, qu'elles soient vivement remerciées. Ce soutien exercé de différentes façons nous est précieux mais il serait bien que de nouveaux membres viennent s'ajouter à notre troupe. Nous avons besoin d'idées nouvelles, de personnes dynamiques, de bonnes volontés pour assurer la pérennité de nos fêtes, il est bien d'avoir d'autres avis et d'être un plus grand nombre pour être efficace. Nous vous attendons, le meilleur accueil vous sera réservé.

En attendant nous offrons à toutes et à tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année pour 2010.

Monique

### Loto

Succès pour le loto 2008. Alors que le loto 2007 fut plutôt moyen en terme de fréquentation, les amateurs se sont retrouvés très nombreux durant l'après-midi du dimanche 23 novembre, à salle des fêtes pour participer et tenter de remporter de nombreux lots de valeurs (1 télé + TNT écran LCD, 1 caméscope numérique, 1 GPS, 1 four micro-ondes... etc.) mis en jeu pour les adultes.

Les petits étaient eux aussi très nombreux à vouloir emporter les 2 journées à « KIZOU Aventure » ou le jeu de société pour la partie enfants. A l'issue de cette partie qui leur était réservée, tous sont repartis avec un lot.

Comme à l'accoutumée des crêpes firent le bonheur des petits et des grands lors des pauses, puis les quines reprirent de plus belle !!!





Salle comble pour le Loto

### Marché de Noël

Le comité des fêtes a organisé son marché de noël les 6 et 7 L'décembre 2008. Durant ces deux jours, chacun a pu avoir une première approche pour ses cadeaux de fin d'année, pour décorer la maison, la table, etc... C'est ainsi que, dans la salle polyvalente, se côtoyaient porcelaine, bijoux, objets anciens décorés et remis en valeur, etc... Dans le parquet-salon, ce sont les victuailles (foie gras, vin, huîtres, ...) qui ont données un avant goût de réveillon.

Le stand de l'Association des Parents d'Elèves de l'école communale était présent le dimanche.

Le traditionnel sapin de Noël était vendu par un professionnel. Les enfants ont pu trouver bonbons et nougats, sans oublier la promenade à dos de poneys ou en calèche.

Le père Noël est arrivé le Dimanche pour une distribution de friandises et une balade en calèche etc...

Etait également présent un atelier de maquillage pour enfants. Le Stand de l'association « Sur les pas de Romane » proposa des cartes postales et cartes de vœux, confitures etc. Les bénéfices vont directement à l'association.

Le dimanche étaient exposés les travaux réalisés par les personnes de l'atelier de loisir créatifs du comité des fêtes.



### Résultats du concours des maisons et jardins fleuris

Chaque année, le comité des fêtes organise son traditionnel concours des maisons fleuries et la population s'efforce de répondre présent. Au cours du mois de juin le jury a eu le plaisir de parcourir les rues des villages de la commune pour admirer le fleurissement des habitations. Les récompenses de ce concours ont été remises lors du « pot de l'amitié ».

Elles sont allées à Jean Claude Seguin, qui remporte le premier prix avec un abonnement d'un an à Rustica; Anne-Marie Rougier qui remporte le deuxième prix avec un abonnement d'un an aux jardiniers de France et Antoine Cheminat, le troisième avec une magnifique plante, suivi, par ordre alphabétique, de Anna Alvez, Lionel Boulon, Éric Congiu, Gilles



Congiu, Monique Congiu, Clémence Duret, Maguy Gagnevin et Jeanine Malval.

### La Potée



Une préparation " sérieuse " mais pas trop

les dans une ambiance très chaleureuse que le Comité des Fêtes de Saint Ignat a organisé sa traditionnelle potée. Le Comité avait choisi la date de la Saint Valentin pour fêter sa 25ème année. Cette édition a rassemblé plus de 180 convives. Après avoir dégusté cette potée, Valentin et Valentine se sont retrouvés sur la piste de danse, entrainés par un orchestre ; les plus courageux finirent tard dans la nuit.



### Journée au profit d'une association à but caritatif

Cette année, la journée « à but caritatif » devait avoir lieu le 19 avril, avec une marche au profit de l'association ACTE Auvergne. Malheureusement, la pluie nous a contraint à annuler cette opération.

Espérons que pour 2010 les cieux nous seront plus favorables.



### La 15ème Fête de l'ortie 3ème Journée du Miel

n et

des

ves.

TE

es.

Cela fait 15 ans que l'ortie est la reine de la fête de Saintlgnat. Depuis 1995, en effet, le Comité des fêtes met cette
plante mal aimée à l'honneur. Expositions, conférences, animations; chaque année, l'Urtica dioica pique la curiosité des nombreux visiteurs amoureux de la belle aux mille vertus. Cette
année, le programme a commencé le samedi à partir de 18
heures. Un nombreux public s'est retrouvé autour de l'exposition de voitures anciennes, des manèges et des jeux. Après
une soirée animée par de la musique country, un feu d'artifice a émerveillé un public nombreux.

Le dimanche, de 8 heures à 18 heures, une brocante était



Comme d'habitude, la brocante a connu un vif succès

proposée ainsi qu'une exposition sur l'ortie et le miel.

De 9 heures à 13 heures, un copieux repas (tripes ou beef) agrémenté de sauce à l'ortie a rassasié les nombreux visiteurs. A 10 heures, la fanfare des Martres d'Artière a animé la fête en défilant dans la brocante et tout au long des stands. Également à partir de 10 heures, une conférence « Histoire d'ortie » par M. Bernard Legay et une sur l'abeille domestique avec M. Pierre Cassar ont informé les visiteurs sur les bienfaits de l'ortie et les qualités du miel. A 15 heures, l'in-

tique avec M. Pierre Cassar ont informé les visiteurs sur les bienfaits de l'ortie et les qualités du miel. A 15 heures, l'intronisation dans la Confrérie des Amis de l'Ortie de trois nouveaux membres a mis en valeur ces fidèles défenseurs de notre fête et surtout de l'ortie.

Cette intronisation était suivie par la remise de « l'ortie d'or » (magnifique tableau représentant une ortie, forcément) à Ph. Cartailler, maire de la commune, pour célébrer la 15ème année de collaboration étroite entre le Comité, l'ortie et la Municipalité de Saint-Ignat, qui nous a toujours apporté son soutien. Cette cérémonie se terminait par un lâcher de pigeons voyageurs.

De 16 heures à 19 heures, le concert des Flying Tractors, toujours aussi dynamiques et festifs et les démonstrations de la Maisnie du Montferrand ont enchanté les spectateurs.

Ces deux journées se sont déroulées sous un beau soleil avec de nombreux visiteurs et ont connu un beau succès.



### Atelier de loisirs créatifs

Un atelier de loisir créatif est né début mai 2008 afin que les esprits créatifs de la commune et des alentours puissent se retrouver avec pour objectifs d'apprendre, de créer, d'échanger des connaissances et tout ceci dans un moment de détente et de convivialité.





Ces ateliers sont encadrés par des personnes compétentes qui transmettent bénévolement leur savoir faire.

Les sujets sont choisis en commun, mais chacun peut présenter son souhait. En fonction du nombre de personnes intéressées et des intervenants potentiels, le comité étudiera les ateliers pour vous satisfaire.

Pour 2009, les jours d'activités sont :

- Le mardi de 19h à 21h
- Le jeudi de 19h à 21h



Les ateliers sont fermés pendant les vacances scolaires.

Vous avez envie de peindre, de décorer, de bricoler, de magner l'aiguille, le raphia, le bois, le papier, la mosaïque ... en un mot : de créer vos propres objets pour vous ou vos amis, alors venez nous rejoindre à l'atelier de loisirs créatifs.

### Assemblée Générale 2009

En présence du maire, Philippe CARTAILLER, la séance débutait par le mot de la présidence qui, une fois de plus, remerciait l'équipe pour le travail accompli et le bon déroulement des manifestations. Elle revenait sur l'aide spontanée et généreuse que nous apporte un certain nombre de personnes de la commune et aussi de l'extérieur. Ensuite elle présentait le compte rendu moral des activités de cet exercice. Le trésorier donnait le bilan financier qui laisse apparaître un résultat légèrement négatif pour cette année, mais qui s'explique par la célébration du 25ème anniversaire de l'association (feu d'artifice, animations supplémentaires). Néanmoins le Comité des Fêtes peut aborder 2010 avec optimisme.

L'assemblée enregistrait ensuite la démission de Ch. Duissard mais aussi l'arrivée de Pascale Pruvost comme nouveau membre.

Pour finir cette assemblée Générale, le calendrier 2010 était élaboré, avec la reconduite de toutes ses manifestations.

Toute personne qui souhaite s'investir au sein du Comité des fête est la bienvenue.

LE BUREAU	LES MEMBRES	
-Présidente : Monique TREILLON	- Philippe CARTAILLER	
-Vice-Président : Raphaël MALZIEU	- Jérôme DUISSARD	
-Trésorier : Patrick PALMIER	- Marie DUISSARD	
-Trésorier Adj : Dominique BRESSON	- Jean-François GRIFFET	
-Secrétaire : Cécile GRIFFET	- Marinette MURAT	
-Secrétaire Adj : Cécile MALZIEU	- Pascale PRUVOST	

# LES COMPAGNONS DU FOUR

es compagnons du Four vous présentent leurs meilleurs Loueux pour cette année 2010!

L'année 2009 s'est terminée par les traditionnelles illuminations de Champeyroux. Comme chaque année, les habitants ont joué le jeu et ont fait preuve de beaucoup d'idées malgré la grippe et l'environnement un peu morose! Nous ne pouvons que remercier à nouveau les Champerounaires!



Cette année a été marquée par plusieurs temps forts comme notamment la fête du Pain au mois d'octobre, le méchoui et les feux de la Saint-Jean fin juin ou encore le concours de Belote mais reprenons tout cela en détail :

nce

lus,

ou-

née

per-

oré-

e un 'exssoes).

ard

eau

etait

des

ET

e.

Le concours de Belote a eu lieu le 22 février à la salle des Fêtes de Saint-Ignat et a vu concourir 54 équipes motivées, qui sont toutes reparties avec un lot.

Début juin, les Compagnons se sont vus remettre une maquette réalisée par les élèves de Bac Pro " Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole " qu'ils ont réalisée dans le cadre du



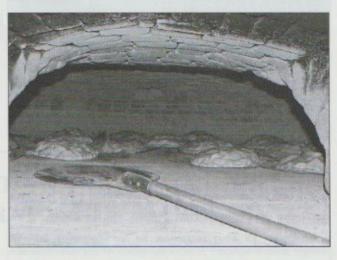
module d'éducation socio culturelle. Vous avez pu la découvrir cette année à Noël.

Le calendrier festif des Compagnons du Four s'est poursuivi par le méchoui qui, comme chaque année, a connu un vif succès avec 140 convives le 28 juin.

L'ambiance était très bonne enfant comme de coutume ! La Saint-Jean a bien débuté avec le retour de la Fiesta Mouss' suivie des lampions, du figât et des feux d'artifice. Nous avons



connu quelques difficultés techniques avec la mousse, mais je pense que les gens seront intelligents pour ne pas en tenir rigueur aux Compagnons, et qu'ils ont passé, ma foi, une très bonne soirée!



Le mois d'octobre a vu le retour de la Fête du Pain avec la possibilité de tous de venir acheter pain, pâtisserie, pâté aux pommes de terre, pompes aux grattons, pompes aux pommes.... cuits dans le four communal le samedi et de venir déguster le dimanche le repas qui a mijoté lui aussi dans le four. Le pâté, la tripe et la tarte étaient très bons!







Le four avait été mis en chauffe pendant la semaine et plusieurs habitants de Champeyroux se sont retrouvés dans la semaine et le vendredi soir pour mettre la main à la pâte et pour la corvée de pluche des patates et des oignons. De bons moments en perspectives qui nous rappellent les traditionnelles activités



hivernales de «dans le temps ». Merci encore à tous ceux qui viennent donner un coup de main !

Mais le temps de Noël approche, et ça y est Champeyroux s'illumine à nouveau grâce à la volonté de ses habitants et accueille cette année encore la traditionnelle corrida le vendre-di 18 décembre, suivie du week-end de Noël avec ses promenades à dos d'âne, dans le petit train, la dégustation du vin chaud, des crêpes, soupe à l'oignon ...etc!

Pour pouvoir vous proposer toutes ces réalisations, l'Association des Compagnons recherche des membres bénévoles qui accepteraient de donner un peu de leur temps mais aussi de leurs idées!

Allez, encore une année où il faut profiter encore des bons moments à passer ensemble! Alors, prenez vos agendas et n'oubliez pas les rendez-vous festifs des Compagnons!



# LE COMITÉ PAROISSIAL

### SAINT-IGNAT

### ☐ En paroisse

# Messe des malades

La messe du samedi 12 septembre était célébrée en l'église à l'intention des malades de la paroisse Saint-Michel en Limagne Noire.

Trente-six personnes, dont le Père Levadoux, malades ou handicapées, étaient assises de part et d'autre de l'autel. Cet office était concélébré par les Pères Terriac et Hans.

Après l'homélie du Père Terriac, les célébrants ont administré le sacrement des malades aux hommes et aux femmes venus volontairement pour le recevoir, oignant leurs mains d'huiles saintes en prononçant les paroles sacramentelles.

Une image a été remise à chaque malade.

Cette liturgie collective remplace depuis Vatican II l'extrême onction que recevalent individuellement les personnes très malades.

L'atmosphère était recueillie, solennelle, émouvante certes, mais nullement chargée de tristesse ou d'angoisse. Dans l'assistance, on notait

Dans l'assistance, on notait la présence des élèves de 6<sup>km</sup>, ainsi que les jeunes qui ont été confirmés cette année.

Michèle Borot, responsable de l'équipe évangélique des malades pour les dix clochers, ainsi que l'équipe paroissiale ont préparé et animé avec dévouement cette belle cérémonie.

À la sortie de la messe, le pain béni était offert aux fidèles.

Dans l'assistance, un courant de solidarité, de sympathie et d'amitié s'était établi dans l'espérance.



Article du Semeur Hebdo

éq

po

### SAINT-IGNAT

qui

OUX

s et

dre-

me

vin

tion

cep

eurs

ons

Messe en famille.- C'est dimanche 1" mars qu'a eu lieu à Saint-Ignat, pour l'ensemble de la paroisse de Saint-Michel en Limagne Noire, la messe en famille célébrée par le Père Pierre Terriac.

Une foule très nombreuse remplissait l'église pour accompagner les enfants de la catéchèse ainsi que leurs catéchistes

Une cérémonie très vivante, en musique, animée par de beaux chants où tous les enfants participaient de tout cœur. Avant la messe, les enfants, en procession, se dirigeaient dans le chœur. Le Père Terriac nommait par leurs prénoms tous ceux qui préparaient, cette année, la première communion.

Le Pére Terriac, dans son homélie, a dit toute la signification du Carème qui n'est pas un temps de tristesse, mais de prière et de partage. Une belle journée de fête et d'amitié.

Article du Semeur Hebdo



# L'ENTENTE SPORTIVE FOOTBALL CHAMPEYROUX - SURAT - LES MARTRES

a saison 2008/2009. L'équipe II a réalisé un parcours presque parfait au cours de la première moitié de saison. Elle arrivait à la trêve avec 1 défaite, 2 nuls et 6 victoires, première au classement. Malheureusement, la seconde partie de championnat fut très difficile. Elle remporta sa première rencontre puis les défaites s'enchaînèrent, ce qui créa une période de doute. Malgré de bonnes intentions et de la bonne volonté, les résultats ne furent pas là. L'absence de nombreux joueurs ne peut expliquer qu'en partie ce passage à vide. Un sursaut en fin de saison permit à l'équipe II de terminer 4ème de sa poule, (2ème attaque avec 51 buts et 2ème défense). L'équipe I connut un démarrage difficile après 2 défaites consécutives, elle se reprenait mais, malgré de bonnes intentions, elle ne parvenait pas à gagner. L'équipe I se reprenait dès le début de la seconde partie du championnat. L'équipe I retrouva son jeu et le chemin des filets. Dès lors les victoires et le moral revinrent. L'équipe I remonta au classement pour terminer finalement 4ème de sa poule, (2ème attaque avec 43 buts et 4ème défense). A l'inverse de la saison précédente, les coupes inspirèrent les deux équipes. L'équipe I joua crânement sa chance en Challenge Seniquette. Elle fut éliminée en quart de finale par Lezoux, équipe de promotion d'honneur. Pour en arriver à ce stade de la compétition, l'équipe I avait éliminé 3 équipes qui évoluaient en Elite. Quant à l'équipe II, elle participait au challenge Beaudonnat. Eliminée dès le 2ème tour,

elle était reversée en challenge Picarle, l'équipe II allait réaliser un parcours exemplaire. Éliminant successivement des équipes hiérarchiquement supérieures, elle parvenait en finale, et après un match à suspense elle remportait pour la première fois le challenge Alain Picarle.

Samedi 20 juin, l'Entente Sportive a fêté l'anniversaire de la création de l'Entente. L'idée était à la base qu'un anniversaire cela se fête et puis il y avait également le souhait de retrouver les anciens joueurs et dirigeants qui ont participé à la vie de ce club. Les festivités ont débuté vers 12H30, en présence de M. Boilon, conseiller général du canton ainsi que M. Liabeuf, M. Cartailler et M. Chassagne, maires des communes composant l'entente, ainsi que Mme Cibert-Goton



Équipe 2009 - 2010

et M. René Grenet (co-fondateur du club). Après plusieurs discours retraçant la vie du club et le rôle social d'une association au sein d'une commune, un hommage a été rendu à ceux qui ne sont plus là, et qui, dans le passé, ont œuvré au sein du club. Puis il fut rappelé que l'Entente Sportive fut précurseur dans son domaine puisqu'elle a été l'une des toutes premières ententes au niveau de Fédération. Les invités se sont retrouvés autour du verre de l'amitié pour évoquer les souvenirs de matches et les anecdotes des après matches. L'après midi, plusieurs animations étaient au programme. Les anciens ont pu tester le baby foot vivant ou refaire des matches mais sur un terrain aux dimensions plus que réduite. Une exposition de photos retraçait l'histoire du club. Un repas a clôturé cette journée longue et réussie, seule la météo n'était pas de la fête.

Suite à l'assemblée générale du 28 juin 2009, la composition du bureau est comme suit: <u>Président M.Goncalves José, secrétaire</u> M.Alvarez Dominique, <u>trésorier</u> M.SEGUIN Joël,

Membres: MM.Borot S., Chambon M., Champigny Bertrand, Girard A., Liabeuf C., Pouget C., Rougier François, Vexenat Frédéric

Le bilan financier fut présenté par M.SEGUIN. Un constat : le club connaît un déficit cette saison. L'équilibre du budget est difficile à maintenir car dépendant du résultat des différentes manifestations organisées par le club.

Pour la saison 2009/2010, l'objectif est pour l'équipe I d'assurer le maintien et bien figurer dans le championnat de 1ère division.

Pour l'équipe II, il s'agit de confirmer les bonnes prestations de la saison écoulée. Bertrand Champigny a en charge l'entraînement des équipes seniors et sera le responsable de l'équipe I. Pour l'équipe II ce sera François Rougier. Cette saison, l'effectif du club est d'environ 50 joueurs seniors et 18 jeunes. L'ESCSM fait partie du Groupement Formateur Limagne. Le G.F.L. est une école de Foot labellisée par le District du Puy de Dôme. Le Groupement possède des équipes dans chaque catégorie de Débutant au -18ans. L'encadrement est composé de 25 éducateurs diplômés. N'oublions pas que les jeunes sont l'avenir du club.

En ce début de championnat, l'équipe II réalise un départ très difficile. De nombreux changements sont intervenus dans la composition de l'équipe et le manque de cohésion se fait sentir. Un regain de forme, lors des dernières rencontres, laisse entrevoir un renouveau. L'équipe I a réussi son début de parcours. Etant positionnée dans la première partie du classement, elle doit confirmer ses bons résultats. À noter que cette saison, suite à une refonte des championnats du District, il y aura minimum 3 clubs par poule qui seront rétrogradés. Les objectifs fixés pour les deux équipes semblent largement à leur portée, mais il faudra être vigilant toute la saison afin d'assurer le maintien

Le

ď

L'ensemble des joueurs et dirigeants remercie toutes les personnes qui par leur aide et soutien nous permettent de maintenir notre club en activité. Nous souhaitons à toutes et tous de joyeuses fêtes et une très bonne année 2010.



Finale Picardie

# LA CUMA

### Souvenir

le la

nent

Pour

dub

ortie

Foot

sède

ans.

nés.

très

s la

entir.

voir

tant

doit

une lubs

leux être

ites

ous

ous

une

'année 2009 a été marquée par la disparition de notre président : Alphonse CHALUS.

C'est dans une époque de crise aussi grave que celle que nous traversons aujourd'hui que se sont créées les coopératives dans les années trente. C'est en 1938 au début de la mécanisation que certains agriculteurs qui étaient d'avant garde décidèrent d'acheter une batteuse et de mettre en commun leurs moyens afin de contenir les charges financières, le temps passant c'est toujours d'actualité.

Alphonse CHALUS et une poignée d'agriculteurs nous ont montré le chemin, à nous de continuer la route tracée. À sa famille nous renouvelons nos condoléances et les assurons de notre amitié.

Le samedi 24 janvier 2009 la CUMA tenait son assemblée aénérale.

Jean Claude Seguin, Président ouvrait la séance. Il souhaitait la bienvenue à tous, présentait ses vœux aux adhérents et remerciait les membres du bureau pour le travail accompli tout au long de l'année.

Jean Paul Palmier, Trésorier, présidait le rapport moral de la coopérative et rappelait les comptes-rendus des réunions de l'année écoulée, puis il donnait le compte-rendu avec les chiffres au tableau pour toutes les opérations effectuées sur le matériel, laissant apparaître un bilan positif.

Le traitement pyrales est effectué par Jérôme Duissard.

Le mandat des trois administrateurs arrive à échéance : Jean Noël Roche, Christian Bicard, Guy Mathieu qui ont été reconduits pour trois ans, ainsi que les deux contrôleurs de gestion Albert Redon et Philippe Liebaut pour un an.

Pour clore cette assemblée, les adhérents se sont retrouvés autour d'un buffet et du verre de l'amitié.

# LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Le cancer fait souffrir physiquement, moralement, continue ses ravages, attriste et disperse les familles. La recherche est bien présente, elle arrive à des résultats mais encore trop faibles et pour avancer du mieux possible il lui faut de l'argent, beaucoup d'argent.

En ces temps de crise, il est difficile de vous solliciter mais même si vos dons sont moindres, continuez à aider la recherche et à donner à la Ligue contre le Cancer qui remet la totalité des dons au Centre Jean Perrin de Clermont-Ferrand.

Ces derniers se sont maintenus et ont même progressé puisque en 2009, la marche du mois d'août a rapporté 6.600 € avec 300 marcheurs environ contre  $5.800~\epsilon$  en 2008 et au niveau communal nous avons obtenu  $500~\epsilon$  contre  $450~\epsilon$  en 2008. La vente des tulipes a également été un succès avec un chèque de  $35.000~\epsilon$  remis à la Ligue.

Nous cherchons toujours des bénévoles, alors si vous êtes intéressés, vous pouvez venir nous rejoindre et pour cela contactez un des bénévoles de votre commune.

Merci à vous tous et, tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2010.

Bernadette, Denise, Monique

# LES PAS DE ROMANE

Beaucoup d'entre vous connaissent maintenant cette association qui a été créée début 2007 pour aider une petite fille résidant à Tyrande. Elle a un double objectif : trouver des bénévoles pour l'aider à suivre à la maison une thérapie américaine basée sur une stimulation multisensorielle et rassembler des dons (manifestations, spectacles divers, aides financières) pour assurer ce programme coûteux et non remboursé.

Voici presque trois ans maintenant que Romane qui va avoir 4 ans, progresse régulièrement. Les bénévoles travaillent dans un local agréable réalisé par son papa, avec l'aide de bénévoles et d'entreprises locales et grâce à des dons.

L'année 2009 a été bien remplie et la mobilisation autour d'elle grandit constamment. Plusieurs actions réalisées en 2008 ont été renouvelées et seront poursuivies l'an prochain.

L'après-midi « contes auvergnats » pour petits et grands s'est déroulée le dimanche 8 février dans la salle des fêtes de Saint Ignat.

L'entrée était gratuite et le spectacle s'est terminé par un goûter



confectionné par les bénévoles. L'expérience sera renouvelée en 2010.

Le 28 février, un concert était organisé à Surat, qui a remporté un grand succès. Un nouveau concert avec d'autres groupes est programmé pour février/mars 2010.



Le 11 avril, l'association organisait une SOIRÉE CABARET

salle Dumoulin à Riom, qui était très réussie (participation d'un magicien, d'un clown, de danseuses et d'une jeune chanteuse), un spectacle de professionnels qui a surpris beaucoup de monde et qui sera présenté le 27 mars 2010 au même endroit.



N'oubliez pas cette date dans vos agendas!

L'association a tenu son Assemblée Générale le samedi 5 juin à la salle des Fêtes de Saint-Ignat. Bilan de l'année écoulée, rappel des festivités de l'année 2008, bilan financier, annonce des actions à venir et des projets et investissements à prévoir pour Romane (2 voyages/an auprès des





thérapeutes au
D a n e m a r k ,
matériels, etc.).
Une journée
chaleureuse qui a
permis aux
n o m b r e u x
b é n é v o l e s
accompagnés de

Pa

C

P.

C

B.

A

et !

leur famille de mieux se connaître et de partager de grands moments d'émotions.

Le 6 septembre, participation à la fête de l'Ortie à Saint-Ignat. Une tradition maintenant : brocante, vente de tableaux et de confitures faites par les bénévoles. Un stand coloré qui a toujours du succès!



« Sur les pas de Romane » a aussi été présente lors de différentes manifestations au cours de cette année : brocantes (Varennes sur morge, St Ignat), journée du ventre à Culhat, Semaine des Associations (Riom, Maringues), etc...

Fin novembre, « sur les pas de Romane » a organisé une Grande Fête de la Cuisine dans la salle des fêtes de Saint-Ignat, avec conférence, diverses dégustations, cours de cuisine, qu'elle espère poursuivre en 2010.

L'association participe aussi régulièrement au marché de Noël de Saint-Ignat en décembre, où elle présente divers objets et friandises réalisés par les bénévoles.

Il faut noter que l'association est soutenue par de nombreuses associations locales ou plus lointaines qui organisent diverses manifestations pour aider Romane : conférences (à Clermont-Fd), compétitions sportives de tous genres (course pour Romane lors de la fête des grenouilles à Surat, fête du cheval, etc...). Cette aide est très importante pour nous.

D'autres actions se préparent pour 2010 (vous trouverez toutes les informations en cours d'année sur le site

www.surlespasderomane.fr), et aussi un voyage au Danemark fin janvier pour faire constater les progrès de Romane aux médecins qui la suivent et modifier ses exercices en fonction de cette évolution.

Depuis novembre 2007, le programme, basé sur des exercices de stimulation de la vue, de l'audition, du toucher, de l'odorat et de la motricité, a permis une progression en ce qui concerne

l'alimentation, la vision, la compréhension l'audition, la motricité, la communication et langage, la compétence émotionnelle et sociale.

In est pas question d'abandonner en si bon chemin et l'association a d'autant plus besoin de bonnes volontés ! Elle est toujours à la recherche de bénévoles. Alors n'hésitez pas à nous



rejoindre pour faire progresser Romane. Vous pouvez aussi envoyer des dons à :

### Association « SUR LES PAS DE ROMANE » 2, rue de la Vallaude **Tyrande 63720 SAINT IGNAT**

Et surtout n'hésitez pas à appeler au 06 71 87 82 34 pour tous renseignements ou à contacter l'adresse mail : surlespasderomane@yahoo.fr Site internet : surlespasderomane.fr



# ECHOS DES VILLAGES ET DES RUES

### Un nouveau français à Saint-Ignat

e 16 juin 2009, un de nos administrés, M. Gopauloo Lackhooman, a obtenu la nationalité française.

Natif de l'île Maurice, il a effectué ses études de médecine en France.

exerce aujourd'hui en tant que médecin urgentiste au CHRU de Clermont-Ferrand.

M. Gopauloo habite avec sa famille le village de Champeyroux et bien que souvent retenu par son travail très prenant, il trouve toujours un peu de temps pour saluer ses voisins et rendre service au sein de l'association « les compagnons du four » lors des festivités.

M. Lallard, sous-préfet de Riom, a convié M. le Maire de Saint-Ignat à la cérémonie de remise des documents officiels.

M. Gopauloo s'est dit très honoré de recevoir la nationalité française et a chaleureusement remercié M. Malval, 1 er adjoint représentant la commune, de l'avoir accompagné lors de cet événement à la sous-préfecture de Riom.

Le verre de l'amitié a clôturé cette manifestation conviviale.



33

c.). née

XUC

UX de

nds int-

de and

ntre es),

une de

de vers

de qui ie : lous illes

ante

erez site

### Championnat de cyclisme

Organisés par le Vélo Sport Beaumontois, les championnats d'Auvergne sur route ont eu lieu le 14 juin sur notre commune.

200 coureurs de haut niveau (certains ayant déjà couru le Tour de France) se sont affrontés sur une boucle, partant de Champeyroux et passant par Villeneuve l'Abbé, à parcourir 6 ou 8 fois selon les catégories d'âges.

Une moyenne de 39 à 40 km/h démontre le niveau de ces concurrents.

L'organisation a mobilisé une trentaine de personnes sous la houlette de M. Fournial de Beaumont. Il est à noter qu'aucun incident n'est venu ternir l'image de cette compétition.

La remise des prix a eu lieu aux alentours de 19 heures. La

commune de Saint-Ignat ne voulant pas être en reste a remis aux concurrents des coupes par l'intermédiaire de M. Cartailler, Maire, et M. Malval, 1 er adjoint.

De nombreux spectateurs se sont déplacés pour venir encourager et applaudir sans modération ces as de la petite reine.



### Les cyclos randonneurs clermontois

C'est maintenant devenu une manifestation incontournable, les cyclos randonneurs clermontois font halte une fois par an sur la place d'un de nos villages.

Cette association, agréée par les ministères du tourisme et de la jeunesse et des sports, a choisi, en ce dimanche 3 mars, Champeyroux pour organiser la trente-quatrième concentration du printemps.

116 cyclos se sont présentés au contrôle, puis se sont rendus au point de ravitaillement où les organisateurs leur ont proposé des aliments énergétiques (fruits secs, pain d'épice, barre chocolatée...).

M. Cartailler Philippe, Maire, était présent sur la place de Champeyroux.

M. Malval Elie, Maire adjoint, a remis la coupe de la

Municipalité de Saint Ignat à une concurrente de Blanzat particulièrement sportive ce 3 mars 2009, qui plus est, était la journée de la femme.

L'actif président M. Rodier Jean-Claude a, comme à l'accoutumée, conduit cette manifestation de main de maître et pris rendez-vous pour 2010 sur une autre place communale.



### Repas de Saint-Ignat

Les habitants du centre bourg de Saint Ignat se sont retrouvés samedi 19 septembre lors de leur traditionnel repas de quartier, à la salle des fêtes.

Le maire est passé prendre l'apéritif avec eux.

C'est autour d'un barbecue qu'ils ont partagé ces amicales retrouvailles avant de disputer des parties de pétanques ou discuter tout simplement.

Les enfants ont aussi profité de cet après-midi de détente et de jeux.



Article de La Montagne

### Repas de Buxerolles

Dimanche 7 juin, les habitants de Buxerolles et de la Côte Rouge se sont réunis autour d'une bonne table. Ce repas de village comptait une quarantaine de participants.

La doyenne du groupe était Mme Duret alors âgé de 94 ans, et le plus jeune Yann Malzieu âgé de 5 ans.

La préparation des plats a été réalisée par un grand nombre des participants qui se sont réunis la veille. Le four du village a repris de l'activité à cette occasion. Pain, viandes et tartes y ont cuit juste à point.

La décoration des tables avaient été choisie aux couleurs de l'ASM qui a malheureusement vu son équipe de rugby se faire battre le samedi soir par les Perpignanais lors de la finale du TOP 14. Mais cela n'a heureusement en rien entaché la bonne humeur des convives.

M. le Maire a partagé cette table chaleureuse.

Malgré une température très fraîche, les adeptes de la pétanque ont pu s'adonner à leur sport préféré dès le repas terminé.

Les participants se sont réunis une dernière fois le lundi soir pour déguster une savoureuse soupe de poisson.

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.



### Repas de Villeneuve l'Abbé

Depuis 26 ans, les habitants de Villeneuve l'Abbé se retrouvent autour du four pour préparer et partager un excellent repas. Les nouveaux arrivants viennent se joindre aux anciens pour perpétuer cette tradition.

Chaque année, le même rituel est observé : Jacky Fugier allume le four pendant que d'autres s'affairent autour des fourneaux. En 2008, 4 personnes incontournables dans la réussite du repas

ont ainsi été remerciées pour leur dévouement : Christiane Seguin, Joëlle Duisard, Michelle Crept et Simone Pouget.

Depuis 2009, pour prolonger ces instants de convivialité, les

habitants de Villeneuve ont choisi non pas de faire un mais deux repas : un en décembre pour préparer l'hiver et un en juin pour profiter des beaux jours et du terrain de pétanque.

A Villeneuve, la convivialité est toujours au rendez-vous.



Article de La Montagne

### Repas les Vallots

Comme chaque année, les habitants de la rue des Vallots ont organisé leur traditionnel repas de quartier. L'évènement avait cette fois une ampleur particulière puisqu'il avait lieu le même jour que la finale du top 14 qui opposait l'A.S.M. à Perpignan.

Pour marquer leur solidarité avec l'équipe de rugby, les tables et le barnum avaient été décorés en jaune et bleu et de nombreux participants au repas étaient habillés aux couleurs de leur équipe favorite. Daniel, le magicien qui réalise chaque fin d'année des décors de Noël extraordinaires avait même concocté un sigle lumineux représentant le logo de l'A.S.M.

Après avoir ripaillé à midi, pronostiqué, remangé le soir tous se sont installés devant une télévision branchée sous le barnum, prêts à savourer un match historique qui verrait venir en Auvergne le fameux bouclier!

Malheureusement, les espoirs furent déçus et pour se consoler tous sortirent admirer le jeu de lumière jaune et bleu tout en se félicitant d'avoir gagné une bataille bien plus importante : Une nouvelle fois l'amitié était sortie grande vainqueur aux Vallots !!!



# LE BLOC NOTES ADMINISTRATIF

### Règlement salles communales

Les salles communales sont réservées uniquement aux personnes résidant dans la commune (la location est limitée à 2 fois par an pour une même famille).

La durée de location est de 48 heures (toute durée supplémentaire entraînera une majoration).

Les clés seront prises et rendues chez le responsable de chaque salle.

- Rendre la salle et les WC propres, carrelage lavé.
- Éteindre les radiateurs et les lumières.
- Fermer fenêtres et volets (laisser ouverts réfrigérateur et congélateur).
- Les salles étant équipées de containers, il est demandé de trier les déchets.

### Bac jaune.

Pour le carton, les briques alimentaires, les boîtes métalliques, les bouteilles et flacons en plastique.

### Container bleu.

(Mettre les déchets au préalable dans un sac poubelle, ceci dans un souci d'hygiène. Si le container est plein, amener les sacs à son domicile).

Ne pas mettre les bouteilles en verre dans les poubelles (point propre).

Ne pas accrocher de décorations et affiches avec des punaises, agrafes ou scotch.

### Rappel:

Les animaux sont interdits dans les salles.

Par respect pour le voisinage, il est demandé de faire un minimum de bruit.

En cas de non-respect de la réglementation en

vigueur concernant les nuisances sonores, la personne qui prend la salle engage sa responsabilité.

En cas de problèmes, en informer le responsable. D'avance merci.

Salles	Responsables	Prix
Saint Ignat	Philippe Cartailler	200 €
Buxerolles	Marie-Laure Redon	80 €
Champeyroux	Elie Malval	60 €
Tyrande	Jean-Pierre Bellan	60 €
Villeneuve l'Abbé	Jean-Claude Seguin	60 €
Barnum	Philippe Cartailler	30 €

Les salles de chaque village ainsi que le barnum peuvent être réservés, en fonction de leur disponibilité, exclusivement par des personnes résidant dans la commune.

Pour cela, il suffit de s'adresser au responsable de chaque salle.

Une caution de 150 € est demandée lors de la réservation des salles de Villeneuve l'Abbé, Tyrande, Champeyroux et Buxerolles. Pour la salle polyvalente de Saint-Ignat, une caution de 200 € est demandée.

Le règlement des salles a été modifié lors d'une séance du Conseil municipal afin d'insister davantage sur le respect du voisinage.

### Poison pour les rats

Le poison pour les rats est à la disposition des administrés aux ateliers municipaux ainsi qu'auprès des adjoints de leur village.

### Éclairage public

L'entretien et les réparations de l'éclairage public sont réalisés par une entreprise spécialisée : DOMAS - FORCLUM qui est sous contrat avec la Municipalité.

Chaque intervention représente un coût, donc, par souci de gestion responsable, l'entreprise est sollicitée pour des réparations groupées.

Par conséquent, si vous constatez le mauvais fonctionnement d'un lampadaire (ampoule hors service ou qui clignote), n'hésitez pas à la signaler à un élu qui fera remonter l'information.

### Respect des bornages et des chemins communaux

Il est rappelé de ne pas manœuvrer sur les chemins communaux et de respecter le bornage des terres lors des travaux agricoles.

### Élagage en bordure de voie publique

Nous vous rappelons que les riverains doivent élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure de la voie publique afin qu'ils n'empiètent pas sur celle-ci. En cas d'incident ou accidents provoqués, la responsabilité des riverains pourraient être engagée.

De plus, lors des tailles de haies, il est demandé aux usagers de ramasser leurs déchets verts afin qu'ils n'encombrent pas la voie publique.

### Balades en Limagne

L'Association « Balades en Limagne d'Ennezat », présidée par Mme Rougane Christiane de Clerlande, a sollicité les élus de chaque commune de la Communauté de communes pour communiquer à ses administrés l'information suivante :

L'Association

« Balades en Limagne d'Ennezat »

vient de se constituer.

Les bénévoles de balisage des chemins de randonnée de Limagne se renforcent et s'organisent.

La Communauté de Communes Limagne d'Ennezat a reconnu

ce travail et a encouragé la création d'une association sur son territoire, pour :

- la valorisation des chemins et des circuits
- la valorisation du patrimoine
- vos projets personnels...

Vous les amoureux du patrimoine,

Vous les passionnés de randonnée, de nature,

Vous qui avez déjà participé aux premiers balisages,

Vous tous, venez nous rejoindre.

Email : balinzat@orange.fr (en cours d'installation) Téléphone : 04-73-97-01-65 ou 04-73-97-02-84

### La grippe A/H1N1

### Rappel:

La transmission du virus de la grippe A/H1N1, infection respiratoire très contagieuse, s'effectue de la même manière que celle de la grippe saisonnière :

- dans l'air par l'intermédiaire de la toux, de l'éternuement ou des postillons,
- par le contact rapproché avec une personne malade,
- par le contact avec des objets touchés, donc contaminés, par une personne malade.

Les gestes pour se protéger :

Le respect de certaines règles d'hygiène élémentaire limite les risques de contamination.

- 1- Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en papier quand vous toussez ou éternuez ; le jeter ensuite dans une poubelle fermée et se laver soigneusement les mains.
- 2- Se laver les mains régulièrement et avec soin, avec du savon ou une solution hydro-alcoolique, en comptant jusqu'à trente.
- 3- Eviter tout contact avec une personne malade.

Pour en savoir plus :

www.pandemie-grippale.gouv.fr www.sante-sport.gouv.fr www.inpes.fr

### Conseils pour les cyclistes

### POUR CIRCULER EN TOUTE SÉCURITÉ :

 Rester attentif en regardant et en écoutant ce qui se passe autour de soi.

Bien garder sa droite. Les autres véhicules doivent pouvoir dépasser sans danger. Ne pas rouler trop près du trottoir ou de l'accotement, pour éviter de tomber. Être attentif aux voitures en stationnement: leurs portières peuvent s'ouvrir du côté de la chaussée.

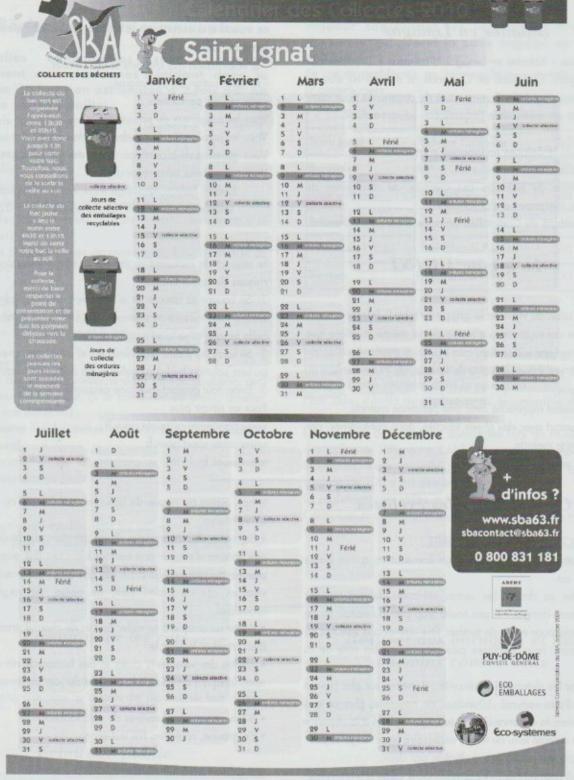
- Respecter les distances de sécurité: 4 mètres sur plat (soit la longueur d'une voiture), 10 mètres en descente, plus en cas d'intempéries, la distance d'arrêt (elle correspond à la distance parcourue compte tenu du temps nécessaire pour réagir et pour s'arrêter) pouvant alors être multipliée par deux.
- Ralentir à l'approche d'un carrefour pour éviter d'avoir à freiner brusquement.
- Tendre le bras dans la direction souhaitée pour annoncer son intention de tourner.
- Au moment de s'engager dans une nouvelle direction, regarder autour de soi pour s'assurer qu'on peut le faire sans danger.
- Actionner sa sonnette si on a l'impression d'être face à une situation dangereuse.
- · Pour s'arrêter, ralentir et freiner avec les deux freins en même

temps. Sinon on risque de basculer vers l'avant ou de ne pas assez freiner.

- Se méfier des intempéries. Faire attention aux feuilles mortes, aux flaques d'eau, et aux bandes blanches des passages pour piétons qui rendent la chaussée glissante. Ne pas circuler à vélo en cas de grand vent, de neige, de verglas ou de brouillard.
- Porter un casque à sa taille. En cas de choc, il protège la tête.
   Bien attacher la sangle.
- Mettre des vêtements clairs et des brassards rétro réfléchissants lorsque l'on roule à la tombée du jour ou en cas d'intempéries.
- S'assurer que les lumières du vélo fonctionnent.
- · En groupe, rouler en file indienne

### LES COMPORTEMENTS DANGEREUX :

- Circuler côte à côte. Cela empêche les autres véhicules de dépasser en toute sécurité et comporte des risques de collision entre cyclistes.
- Faire des acrobaties, s'agripper les uns aux autres ou à un véhicule.
- · Faire la course.
- Porter quelqu'un. On risque de se retrouver en déséquilibre et de faire une chute.
- Ne pas mettre ses lumières le soir et par mauvais temps.



### Pourquoi trier?

Pour diminuer le volume de déchets à enfouir :

En effet, plus on trie, moins on dépose de déchets dans son bac à ordures ménagères! Ainsi, beaucoup moins de déchets finiront en Centre d'Enfouissement Technique.

Il faut déposer dans le bac à couvercle jaune en vrac :

- papiers, boîtes de conserve, emballages en carton, boîtes de boisson, journaux, bouteilles de sirop, prospectus, aérosols, magazines, barquettes en aluminium, briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique.

En cas de doute, mieux vaut jeter les déchets dans la poubelle verte.

Lorsque l'on met par erreur des ordures ménagères résiduelles dans la poubelle jaune, c'est l'ensemble du bac qui est souillé et donc refusé.

Vous pouvez déposer les déchets qui ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères en raison de leur volume, de leur poids ou de leur nature à la déchetterie d'Ennezat (Route d'Entraigues, lieudit "Champ Pourry).

Horaires d'ouverture :

du mardi au samedi inclus : été (du 01/05 au 31/10) : du mardi au samedi inclus, de 9h à 12h et de 14h à 18h45

hiver (du 1/11 au 30/04) : de 9h à 12h et de 14h à 16h45

# ÉTAT CIVIL 2009

### Naissances

FETROT - RINALDI Giuseppe	30.12.2008
BAURY Gabin	31.12.2008
COLAS Louane	17.03.2009
JOUANIE Bérénice Garance	14.05.2009
EL BOUZAIDI Inès	09.06.2009
AMEUR Eden Saïd	24.06.2009
FASCIANI Quentin Tony Filiberto	01.07.2009
NEUVILLE Jade Aurélia Alysée Flavie	07.09.2009
DEL HOYO Lynn Elisabeth	10.10.2009
CORDOBA Hugo Louis Armand	19.10.2009
GOUA Hugo	20.11.2009
DUVAL Gabriel Christophe Claude André	25.11.2009

### Mariages

BAUDET Jean-Louis avec REDON Véronique Marie-Eugénie Simone	20.06.2009
MARCHADIER Franck Antoine avec GARMY Marie-Christine	28.07.2009

### Décès

POUMARAT née MONNET Marie Jeanne	29.12.2008	82 ans
DARENNE Jean Michel	20.02.2009	62 ans
THÉÏS née CHOFFOUR Angèle Yvonne Jeanne	22.04.2009	83 ans
CAFFIER Pierre	09.06.2009	82 ans
CHALUS Alphonse Jean Baptiste Marius	22.06.2009	98 ans
THAVE Yves Gilbert Henri	16.10.2009	70 ans

# CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2010

Associations de la commune de Saint-Ignat

07 janvier Assemblée Générale « Club de l'amitié »

08 janvier Voeux de la Municipalité
10 janvier Galette des rois « CCAS »

30 janvier Banquet des Pompiers – Saint-Ignat - Saint-Laure

06 Février Loto « Entente sportive du foot » à Surat

13 février Soirée Potée « Comité des fêtes »

20 février Concert « Sur les Pas de Romane » à Chappes

27 février Contes et théâtre « Sur les Pas de Romane » à Saint-Ignat

27 février Repas dansant « Entente sportive du foot » aux Martres sur Morge

28 février Concours de belote « Compagnons du Four » de Champeyroux à Saint-Ignat

06 mars
Repas de la chasse « Buxerolles - Saint-Ignat – Tyrande »

Repas Asiatique « École publique et communale » à Saint-Ignat

Repas de la chasse « Villeneuve-l'Abbé - Champeyroux »

27 mars Soirée Cabaret « Sur les Pas de Romane » à Riom

28 mars Repas « Anciens Combattants »

1" mai Marché aux Fleurs « École publique et communale » à Saint-Ignat

2 mai Journée au profit d'une association à but caricatif « Comité des fêtes »

08 mai Armistice de 1945

22 mai Journée de préparation pour les orties « Comité des fêtes »
05 & 06 juin Assemblée Générale - Repas « Sur les Pas de Romane »

13 juin Repas de Buxerolles

13 juin Kermesse « École publique et communale » à Saint-Ignat.

13 juin Assemblée Générale « Entente sportive du foot » à Saint-Ignat (salle non fixée)

20 juin Repas de Villenuve l'Abbé

26 juin Feux de la Saint-Jean « Compagnons du four » à Champeyroux

27 juin Méchoui « Compagnons du four » à Champeyroux.

14 juillet Fête nationale

22 juillet Don du sang à Surat

29 août Marché de la ligue contre le cancer

05 septembre 16<sup>4mx</sup> Fête européenne de l'ortie & 4ème Journée du miel « Comité des fêtes »

18 septembre Repas de Saint-Ignat

25 septembre Repas oriental « Sur les Pas de Romane » à Saint-Ignat

03 octobre Loto « Canton au fil du temps » à Chavaroux

16 & 17 octobre Fête du pain « Compagnons du four » à Champeyroux

16 octobre Repas dansant « Entente Sportive du Foot » aux Martres sur Morge 31 octobre Soirée des Écoles « École publique et communale » à Saint-Ignat

06 & 07 novembre Week-end du goût « Sur les Pas de Romane » à Saint-Ignat

11 novembre Armistice de 1918
21 novembre Loto « Comité des fêtes »

27 novembre Repas du Four de Villeneuve-l'Abbé
02 décembre Repas de Noël « Club de l'Amitié »
04 & 05 décembre Marchés de Noël « Comité des fêtes »

10 décembre Spectacle de Noël « École publique et communale » à Saint-Ignat

11 décembre Repas de Noël « CCAS »

17 -18 & 19 décembre Corrida & Illuminations « Compagnons du Four » Champeyroux

En place depuis mars 2008,
la nouvelle équipe tient ses engagements
avec la poursuite de la parution
du bulletin municipal de Saint Ignat.
Cette publication nous paraît indispensable
pour rendre compte de la vitalité de la commune
qui n'existerait pas sans vous
que ce soit à titre individuel ou associatif.
Nous tenons à remercier toutes celles
et tous ceux qui ont apporté leur contribution
à la rédaction de ce bulletin 2009.
Nous espérons qu'il vous apportera satisfaction
et vous fournira les informations essentielles
sur la vie de la commune.

Marie-Laure Redon Corinne Dru Colette Nouhen François Boileau

### Mairie

Secrétariat ouvert
Lundi de 15H à 17H
Mercredi de 10H à 12H30
Jeudi de 15H à 18H30
le 1er samedi du mois de 10H à 12H
Nous vous rappelons que,
sauf situation exceptionnelle,
les conseils municipaux
se dérouleront les derniers vendredis
de chaque mois.

Tél: 04.73.63.82.61 - Fax: 04.73.33.29.14 E-mail: mairie.st.ignat@wanadoo.fr

> Directeur de publication : Philippe Cartailler Imprimerie : J'Imprime - 63800 Cournon d'Auvergne Tirage : 450 exemplaires

Dépôt légal : 4° trimestre 2009

Toute reproduction, même partielle des textes, photos ou toute autre pièce de ce bulletin, par n'importe quel procédé que ce soit, est interdite.

